SHAC
Société d'histoire
d'Ahuntsic-Cartierville

Bulletin no 6 / novembre 2019

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

Du monde rural à la société urbaine

Archives de la Ville de Montréal

Sur cette page, en haut.

Enfants au parc De Mésy, Cartierville, 26 septembre 1961.
Archives de Montréal, VM105-Y-3_597-001

Notre photo de couverture pour ce numéro d'***Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville***

Enfants au parc De Mésy, Cartierville, 26 septembre1961.
Archives de Montréal, VM105-Y-3_596-003

Ce bulletin est publié par la

Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

10125 rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Coprésidents: Danielle Daigle et Yvon Gagnon / presidence.shac@gmail.com
Communications: Laurent Lefebvre / communications.shac@gmail.com
Coordination du bulletin et graphisme: Jacques Lebleu / bulletin.shac@gmail.com

Mot de la coprésidence

SHAC
Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville
Patrimoine Histoire Documentation

Nos coprésidents: Danielle Daigle et Yvon Gagnon

Du rural à l'urbain : une inévitable mutation (suite)

Ce numéro d'Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville sera marqué d'une pierre blanche[1]. Bien que ce sixième bulletin clôt notre petite incursion dans le vaste domaine de la grande Histoire en constante évolution qu'est l'histoire urbaine, il est surtout le plus volumineux, puisqu'il compte 36 pages comparativement aux 8 pages de notre première publication en avril 2016! Certes, le deuxième volet de cette thématique n'épuisera pas le sujet loin de là. Cependant, la qualité des articles et la variété des sujets sont au rendez-vous pour le plaisir et l'érudition de tous.

Le coup d'envoi est donné par un portrait sociopédagogique d'une petite enclave urbaine contemporaine : la paroisse Saint-Simon-Apôtre avec son église et son parc-école. Le fait de nommer un lieu, une rue ou un parc en l'honneur d'une personne qui a marqué l'histoire locale ne le protège pas de l'anonymat. Vous ferez la rencontre du sénateur philanthrope Marcelin Wilson. Chaque agglomération, chaque petit village ou recoin de pays possède dans sa géographie locale un endroit particulier que tout le monde connait, mais que personne ne fréquente, apparemment : les îles, les champs, les parcs ou les plages aux fesses, etc. Bordeaux n'y échappe pas… avec le passé de l'île Perry. La musique aussi possède son histoire, découvrez Concerts Ahuntsic en fugue à travers une entrevue avec Clément Canac Marquis. L'arrondissement possède des mystères, des légendes et un certain toponyme traditionnel populaire : le Chemin des Sauvages. Qu'en est-il vraiment? Une recherche propose une explication par le processus foncier. Vous aurez également l'opportunité d'explorer la montée du Sault sur plus de soixante-dix ans d'histoire et d'anecdotes. Un avant-goût de ce qui nous attend avec un soupçon de nostalgie, Noël en quatre temps à l'église de la Visitation. Enfin, la coexistence difficile entre la faune et la ville : le cas du coyote urbain.

Bonne lecture!

Note

1 L'expression « marquer d'une pierre blanche » est associée au service militaire sous l'Empire français. À cette époque, les conscrits étaient tirés au sort. Le futur soldat devait tirer une pierre d'un sac rempli de cailloux noirs ou blancs. Si le caillou était noir, le malheureux allait au combat et si le caillou était blanc, il en était exonéré. Depuis ce temps, le fait d'utiliser cette expression indique que l'on veut se souvenir longtemps de cet événement.

Dans ce sixième bulletin de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

5 **Marie-Dina Salvione**
Portrait du paysage pédagogique et social d'une paroisse moderne d'Ahuntsic-Cartierville
L'église et le parc-école Saint-Simon-Apôtre

11 **Céline Ménard**
Connaissez-vous Marcelin Wilson?
L'homme derrière le nom du plus grand parc local de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

14 **Jean Poitras**
L'Île Perry
Une île au riche passé

16 **Jacques Lebleu**
Entrevue de la SHAC avec M. Clément Canac Marquis
Discussion avec le fondateur des Concerts Ahunstic en fugue à propos de musique, d'histoire et d'Ahuntsic-Cartierville

21 **Yvon Gagnon**
Le Chemin des Sauvages : une explication
Quelles sont les origines du terme Chemin des Sauvages?

25 **Jacques Lebleu**
1840-1912 : De la montée du Sault à la rue Lajeunesse
Sept décennies de chemins de barrières... et quelques incendies

32 **Patrick Goulet**
Noël à l'église de La Visitation
Quatre années sur l'échelle du temps

34 **Jacques Lebleu**
E.-J. Massicotte
L'artiste fut résident du Sault-au-Récollet

34 **Mélissa Greene & Mélanie Dappen, GUEPE**
Coexister avec la faune
Les naturalistes du GUEPE nous parlent de coyotes et d'autres êtres vivants qui partagent notre territoire

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.

Dépôts légaux : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 2562-458X (Imprimé, 30 novembre 2019)
Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
Variante de titre : Au fil d'ABC

ISSN 2562-4598 (En ligne, à compter du 30 novembre 2020)
Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
Variante de titre : Au fil d'ABC

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.

Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.

Photographie de cette page:
Scène d'hiver, avenue St-Charles, 2008
Photo J.Lebleu

Portrait du paysage pédagogique et social d'une paroisse moderne d'Ahuntsic-Cartierville

Marie-Dina Salvione
PhD Architecture et sciences de la ville, École polytechnique fédérale de Lausanne
Chargée de cours, DESS en architecture moderne et patrimoine, École de design, UQAM

La paroisse Saint-Simon-Apôtre située dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a été fondée en 1953. Comme plusieurs nouveaux quartiers de cette époque, son aménagement combine des solutions architecturales et urbaines innovantes. À ce titre, nous souhaitons vous présenter l'histoire bâtie de ce secteur ouvrier méconnu, sous l'angle inédit de l'innovation. À l'échelle occidentale, la période de modernité allant des années 1950 à 1970 est caractérisée par de nombreux changements socioculturels, un laboratoire où formes et espaces ont servi à répondre aux préoccupations d'alors notamment sur le plan pédagogique, ecclésial et social. Cette période a généré des équipements modernes dont l'usage a souvent été redéfini de manière importante, ayant un impact direct sur la forme des réalisations.

Le terme moderne évoque évidemment la notion d'innovation. En ce sens, l'architecture moderne s'inscrit le plus souvent comme étant en rupture avec la tradition. Elle est décrite comme étant novatrice, voire inédite sur le plan matériel, technique et formel, une valeur qui est considérée pour la caractérisation du patrimoine bâti de cette époque. Cette innovation comporte par ailleurs des degrés allant des réalisations d'avant-garde jusqu'à d'autres plus modérées qui réinterprètent des éléments de ce langage.

Les édifices et les aménagements que nous aborderons composent le noyau de cette zone résidentielle modeste implantée aux abords du secteur industriel Chabanel. Au milieu des années 1950, la paroisse Saint-Simon-Apôtre se démarque par quelques réalisations innovantes. Pas flamboyantes, certes, mais suffisamment intéressantes pour être soulignées. Cette paroisse est alors en phase avec son temps : une époque de renouveau architectural, liturgique, pédagogique et urbain.

Portrait du quartier : **limites géographiques et repères chronologiques**

Enclave résidentielle, la grande paroisse Saint-Thomas située dans le secteur des industries textiles Chabanel, est à l'époque un secteur en pleine expansion. Il intègre le développement des rues au nord du boulevard Crémazie, bordant le projet de construction de l'autoroute Métropolitaine. Une population croissante se partage ce grand secteur. Elle regroupe alors une majorité d'immigrants italiens (employés des usines avoisinantes), de culture italophone, francophone et anglophone.

À cette époque, les autorités ecclésiales déplorent que l'étendue des distances à parcourir pour accéder au lieu de culte empêche les fidèles d'accomplir leur *devoir de religion*. C'est pour cette raison qu'en 1947, le cardinal Léger ordonne de scinder la grande paroisse Saint-Thomas. Ce nouveau découpage donne naissance à la paroisse Saint-Simon dont le territoire est délimité par la rue Chabanel et l'actuel boulevard Métropolitain (du nord au sud), la rue Saint-Laurent et la voie ferrée (d'est en ouest).

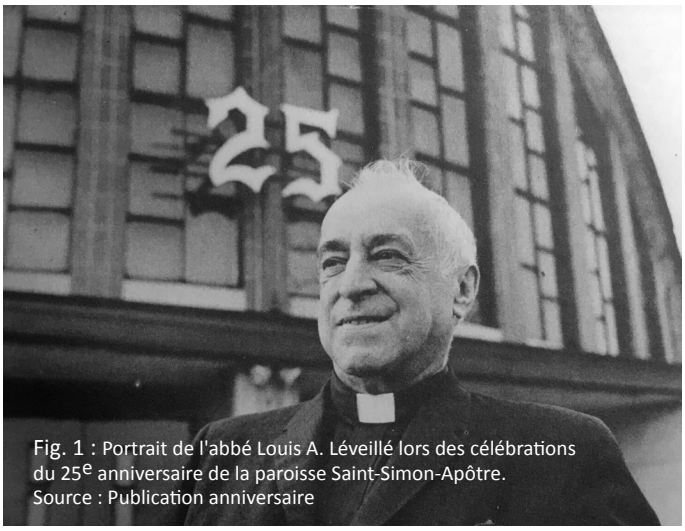

Fig. 1 : Portrait de l'abbé Louis A. Léveillé lors des célébrations du 25e anniversaire de la paroisse Saint-Simon-Apôtre.
Source : Publication anniversaire

La paroisse Saint-Simon est officiellement fondée le 5 juin 1953 par l'abbé Louis A. Léveillé (1909-1989), alors vicaire de la paroisse Saint-Étienne *(fig. 1)*. S'il est important de souligner l'autorité du clergé pour le développement urbain à cette époque, c'est particulièrement le cas du curé Léveillé qui y joue un rôle de catalyseur. En phase avec les innovations de son temps, il s'est beaucoup impliqué dans la planification urbaine du secteur. À ce titre, les archives manuscrites témoignent de son implication avec les autorités ecclésiales, mais aussi urbaines et scolaires notamment en ce qui concerne la délimitation du territoire, la demande des services et des équipements, allant jusqu'à la conception des éléments bâtis centraux du quartier *(fig. 2)*.

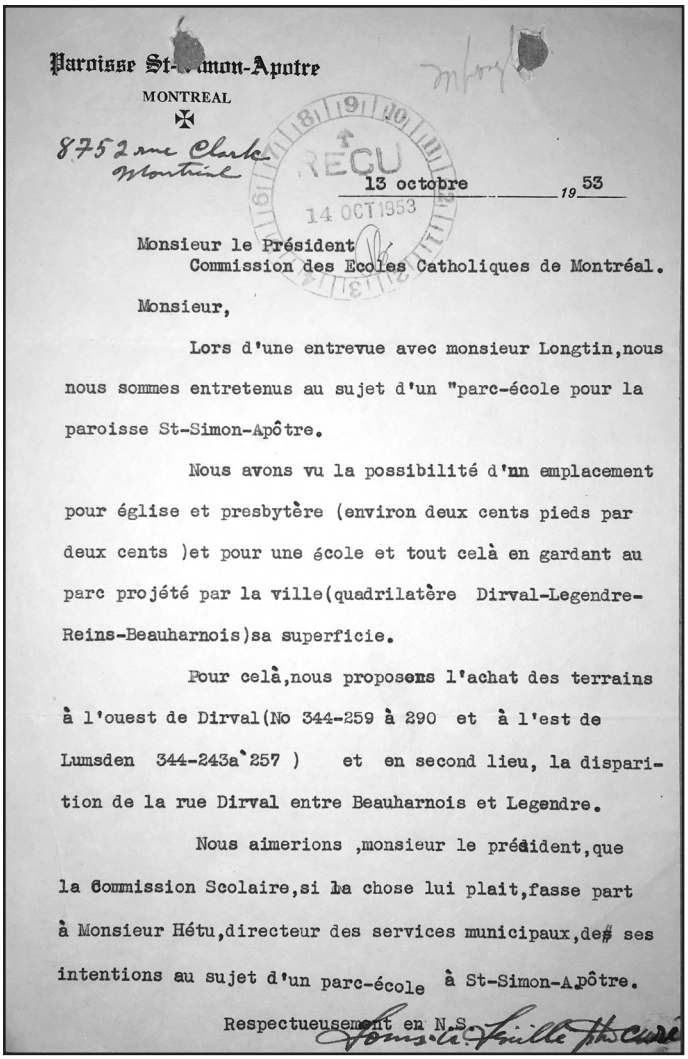

Paroisse St-Simon-Apotre
MONTREAL
8752 rue Clark
Montréal

RECU
14 OCT 1953

13 octobre 1953

Monsieur le Président
Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Monsieur,

Lors d'une entrevue avec monsieur Longtin, nous nous sommes entretenus au sujet d'un "parc-école pour la paroisse St-Simon-Apôtre.

Nous avons vu la possibilité d'un emplacement pour église et presbytère (environ deux cents pieds par deux cents)et pour une école et tout celà en gardant au parc projété par la ville(quadrilatère Dirval-Legendre-Reins-Beauharnois)sa superficie.

Pour celà, nous proposons l'achat des terrains à l'ouest de Dirval(No 344-259 à 290 et à l'est de Lumsden 344-243a`257) et en second lieu, la disparition de la rue Dirval entre Beauharnois et Legendre.

Nous aimerions ,monsieur le président, que la Commission Scolaire, si la chose lui plait, fasse part à Monsieur Hétu, directeur des services municipaux, de ses intentions au sujet d'un parc-école à St-Simon-Apôtre.

Respectueusement en N.S.

Fig. 2 : Correspondance de la Fabrique Saint-Simon-Apôtre pour la demande d'une école, 1953.
Source : Archives de la CSDM, fonds de l'école Saint-Simon-Apôtre

Une église à l'architecture innovante pour son époque

Rappelons rapidement que le renouveau liturgique a été initié par une réforme à l'échelle internationale qui visait notamment à dynamiser la vie chrétienne et à rendre la pratique du culte plus accessible. Sur le plan liturgique, ce mouvement a entraîné une nouvelle compréhension de l'Église envers elle-même. Combiné à l'essor de l'architecture, il a généré une exploration formelle sans précédent. Au Québec, l'âge d'or de cette période se situe entre 1960 et 1970.

À Ahuntsic Cartierville, l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour (Roger D'Astous en collaboration avec Robillard, Jetté et Baudouin, 1955-1957) témoigne de cet engouement pour la nouvelle architecture cultuelle et sert de modèle à plusieurs paroisses naissantes (*fig. 3)*. En 1954, sous la gouverne du curé Léveillé, lui-même amateur d'architecture novatrice, les marguilliers choisissent le projet soumis par la firme d'architectes Robillard Jetté Baudouin. Déjà considérés comme des précurseurs de l'architecture moderne au Québec, ces architectes ont réalisé 20 églises entre 1953 et 1964. Parmi ces édifices, Saint-Simon est le premier exemple qui troque le plan rectangulaire pour celui en forme d'hémicycle *(fig. 4).*

Fig. 3 : Église Notre-Dame-du-Bel-Amour, vue extérieure.
Source : Salvione, 2008.

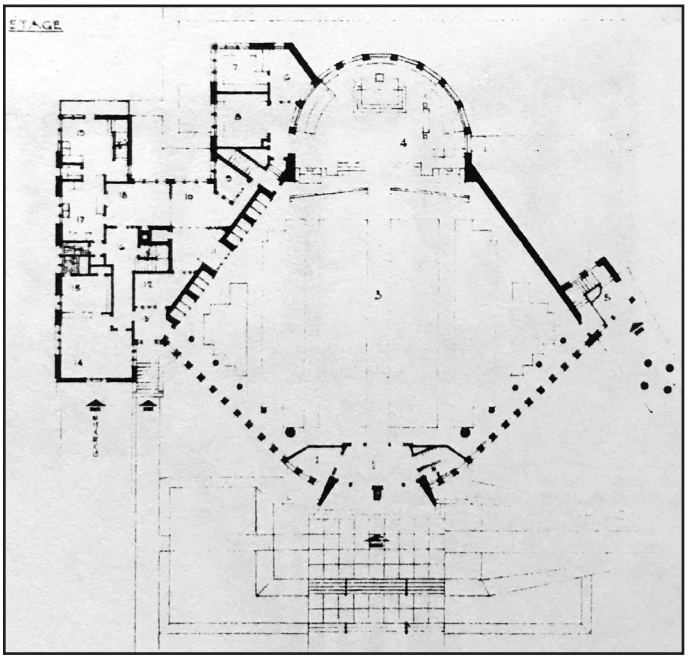

Fig. 4 : Église Saint-Simon-Apôtre, plan du rez-de-chaussée.
Source : Revue Architecture Bâtiment

Sur le plan technique, l'usage du béton pour la structure prismatique et les voiles minces de la toiture confèrent à l'édifice une forme simple, mais sophistiquée, habillée d'une façade dépouillée composée de matériaux sobres et naturels : des éléments de terre cuite et de grands pans de verre translucides *(fig. 5).* À l'intérieur de l'église, l'espace est entièrement dégagé de tous points d'appui et orienté afin que les sacrements soient conjugués à la course du soleil. Le campanile sculptural de l'église agit comme un signal dans le quartier où les immeubles de type duplex dépassent rarement deux étages. Sa structure d'acier recouverte de cuivre porte

Fig. 5 : Église Saint-Simon-Apôtre, vue extérieure et détail du campanule.
Source : Jacques Lebleu, SHAC, 2015

une cloche de la fonderie Paccard d'Annecy, plutôt que les quatre prévues. La première pelletée de terre symbolique est soulevée le 25 mars 1956. Après 9 mois de travaux, la première messe est célébrée le minuit du 24 décembre 1956. L'église est bénie par le cardinal Léger le 13 octobre 1957.

Au moment de son inauguration, l'édifice est salué par les professionnels comme un exemple d'innovation architecturale *(fig. 6a+b)*. En effet, l'église Saint-Simon est considérée comme l'une des premières églises modernes du diocèse de Montréal et figure dans un article de la revue *Architecture bâtiment construction*[1] (août 1958) qui vante entre autres son originalité esthétique et technique. Plusieurs décennies plus tard, l'historien de l'architecture Claude Bergeron en fait mention dans sa monographie sur l'architecture moderne au Québec[2]. D'un point de vue patrimonial, l'église paraît dans l'inventaire des lieux de cultes du Québec auquel le conseil du patrimoine religieux accorde la cote B (exceptionnelle)[3]. Elle figure enfin dans l'inventaire de l'arrondissement Ahuntsic Cartierville[4]. En somme, l'élément distinctif de la paroisse Saint-Simon est sans contredit son église. Avec l'école et le parc-école, elle fait partie des trois pôles qui composent et renforcent le cœur socioculturel de ce quartier moderne.

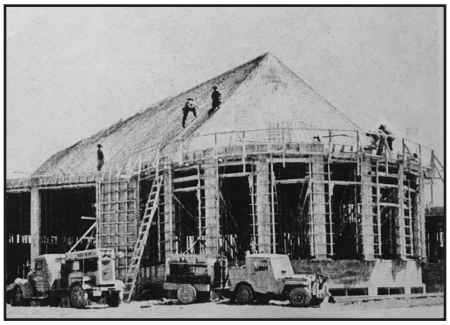

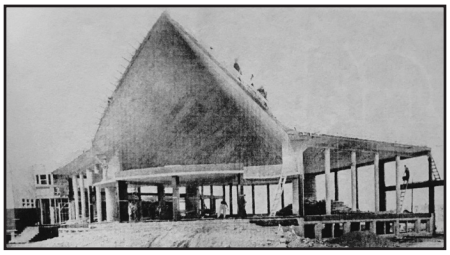

Fig. 6a & 6b : Structure de l'église Saint-Simon-Apôtre, photo de chantier.
Source : Revue Architecture Bâtiment Construction, août 1958

Une mobilisation citoyenne pour des équipements accessibles

Au cours des années 1950, les enfants de la paroisse Saint-Simon-Apôtre doivent fréquenter l'école Saint-Thomas-Apôtre, éloignée de leur quartier résidentiel. Les parents bénéficient de l'appui du curé Léveillé dans leurs démarches auprès des autorités et demandent à la commission scolaire (alors la commission des écoles catholiques de Montréal - CECM) une école au sein de leur quartier. Cette première école est située à l'angle des rues Beauharnois et Dirval (aujourd'hui de l'Esplanade). Dès 1957, elle accueille les élèves de la première à la quatrième année du primaire, sans toutefois répondre aux besoins des enfants des classes supérieures qui doivent alors poursuivre leur enseignement à l'école Saint-Thomas. Dans une deuxième mobilisation, les parents demandent à la CECM d'obtenir une nouvelle école pouvant recevoir tous les enfants du quartier, de la première à la septième année du primaire. Ces revendications sont à nouveau appuyées et portées par le curé Léveillé. Elles aboutissent en 1959 à une entente entre la Ville et la CECM afin de construire un grand projet novateur à la vocation double qui prend la forme d'un parc-école.

Le parc-école : une entente inédite pour des équipements partagés

Le parc est un élément central de l'aménagement urbain, il est aujourd'hui au cœur du développement de l'enfance et de

son apprentissage. La typologie du *Kindergarten* est amenée en Allemagne dès 1837 par Froebel. Aux É.-U., c'est la pédagogie sociale de Dewey (1915) qui voit les premiers prototypes de parcs issus de cette réflexion d'aménagement où l'enfance occupe une place inédite. Dans les faits, le parc sous cette forme allie culture, vie communautaire et pédagogie, ce qui en soi représente sa principale valeur innovante. Dans ce contexte, le parc-école est une entente entre deux instances (ici la commission scolaire et la Ville) qui permet de partager des équipements communautaires et scolaires, mais essentiellement de les mettre à la disposition de la collectivité.

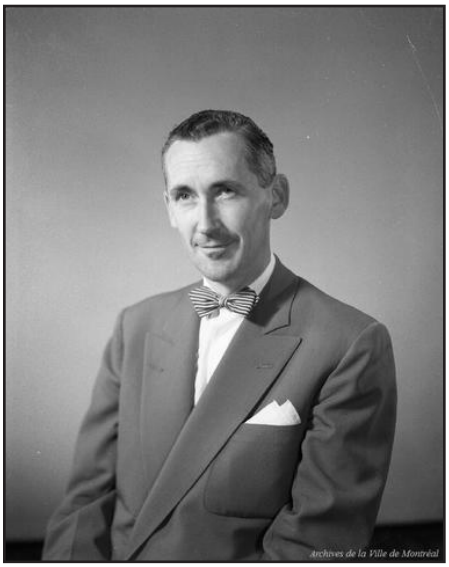

Fig. 7 : Portrait de Claude Robillard. Source : Archives de la Ville de Montréal (VM105-Y-1_0405-004_141)

À Montréal, le grand projet des parcs-écoles a été porté par Claude Robillard notamment reconnu pour son apport incontournable dans la culture populaire montréalaise *(fig. 7).* Durant son mandat comme premier directeur de la division des parcs de la Ville de Montréal (1953-1961), Robillard démontre une grande admiration envers l'architecture de paysage américaine (*Community Recreation*) et s'inspire de ses meilleurs exemples pour l'aménagement de centres récréatifs. La formule du parc-école telle qu'elle est concrétisée par Robillard consiste en une entente qui définit dans le détail les locaux dont le quartier avait besoin, ordonne l'usage commun, dessine et planifie son aménagement *(fig. 8)*. C'est aussi à cette époque que la Ville vaque à l'adoption de standards et de normes pour l'équipement des parcs et des terrains de sport *(fig. 9).* Robillard engage Warner S. Goshorn, architecte de paysage reconnu aux É.-U. afin de lui confier le poste d'architecte-paysagiste en chef à la division de l'aménagement des parcs de la ville de Montréal. On doit d'ailleurs à Goshorn le style des parcs nouveaux ou rénovés que connut Montréal entre 1955 et 1975. Cette époque est caractérisée par une esthétique rationnelle où la verdure joue un rôle plus utilitaire qu'ornemental.

À Saint-Simon, les documents d'archives démontrent qu'un parc-école est demandé par la paroisse dès 1953 et planifié par la Ville de Montréal et la CECM dès 1954 (donc parmi les premiers projets)[5]. Il est toutefois réalisé beaucoup plus tard, avec la construction de l'école en 1960. Le plan du parc montre l'école entourée de nombreux équipements, dont deux patinoires, des terrains de sport, une pataugeoire, un chalet et quelques éléments de verdure, ce qui laisse deviner sa vocation socioculturelle plus que botanique.

Le 6 septembre 1960, après une année de travaux, l'école Saint-Simon accueille ses premiers élèves *(fig. 10).* L'Édifice de l'école est construit par l'architecte Jean A. Gélinas. Il ne figure pas parmi les plus innovants que construit la CECM à l'époque, mais sert ensuite de modèle pour une autre école de la CECM. Compte tenu du profil sociodémographique du quartier, le nouvel établissement est subdivisé en deux écoles autonomes, administrées par deux directions distinctes, assurant le fonctionnement propre de chaque école : le 205, rue de Beauharnois (côté ouest) est réservé aux filles, le 195 (côté est) reçoit les garçons. Au fil des ans, le profil de l'école subit de nombreuses transformations, dont la fusion des deux écoles distinctes,

Fig. 8 : Plan du parc-école Saint-Simon-Apôtre, 1961. Source : Archives de la Ville de Montréal

l'introduction des classes mixtes, l'intégration des groupes de 7e année au cours secondaire et la première classe de maternelle (1966).

Conclusion

Aujourd'hui, bien que le quartier ait évolué, notamment avec la construction de l'école anglophone John Cabotto, le parc-école de Saint-Simon demeure un liant communautaire pour ce quartier multiethnique à la population très diversifiée. En 2003, l'école Saint-Simon comptait 400 élèves de 35 langues maternelles différentes. Récemment rénovée, elle survit grâce aux classes d'accueil. L'église ne fait pas exception au patrimoine religieux du Québec. Elle accuse des signes importants de vieillissement, mais survit grâce à la communauté qui y est très attachée. Le parc toujours en usage est la scène de nombreuses manifestations festives du quartier, dont la fête religieuse de Sant'Anna à la fin de l'été.

De cette histoire somme toute commune à l'évolution de plusieurs quartiers modernes de Montréal, il faut retenir le leadership du clergé qui a adhéré avec enthousiasme au contexte d'essor de cette période afin d'en faire bénéficier ses concitoyens. Ces innovations d'abord socioculturelles ont imprégné l'aménagement urbain et architectural du quartier qui subsiste et remplit toujours sa mission.

Notes

1 s.a. « L'église Saint-Simon-Apôtre à Montréal », Architecture, bâtiment, construction, no. 148, août 1958, p. 40-43.

2 Bergeron, Claude. Architectures du XXe siècle au Québec, Québec, Musée de la civilisation, 1989.

3 Conseil du patrimoine religieux du Québec. « Église Saint-Simon-Apôtre », inventaire des lieux de cultes du Québec, fiche 2003-06-178. En ligne, 2003.

4 Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la ville de Montréal (dir. : Céline Topp). « Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle », Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, 2005, p. 34.

5 Une lettre du curé Louis A. Léveillé en fait la demande à la CECM; un article de la revue ABC qui vante ce nouveau procédé d'aménagement urbain et fait part des premiers exemples planifiés (dont Saint-Simon) : Dupire, Jean et Jean de Laplante. « Une formule idéale : le parc-école », Architecture Bâtiment Construction, vol. XX, no. XX, juin 1954, p. 44-46.

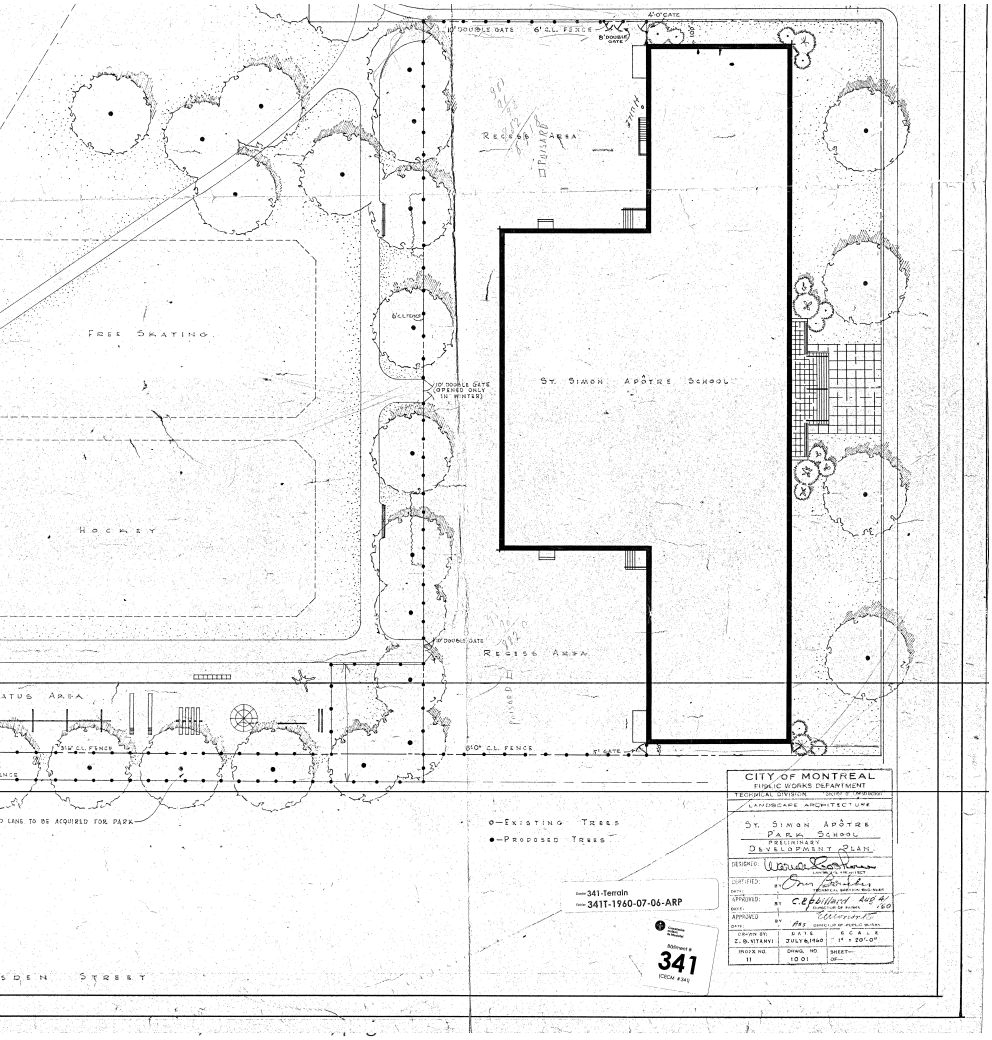

Fig. 9 : Photo extérieure du parc école Saint-Simon-Apôtre, circa 1961.
Source : Archives de la Ville de Montréal (VM105-Y-1-D859-013)

Fig. 10 : École Saint-Simon-Apôtre, vue extérieure, circa 1961.
Source : Archives de la Ville de Montréal (VM105-Y-1-D859-018)

Connaissez-vous Marcelin Wilson?

Céline Ménard
Géographe

Joseph-Marcelin Wilson est le petit-fils du premier Wilson venu au Canada et à s'établir à l'île Bizard, en 1824. Il est né du mariage de John Wilson fils et de Marguerite Lavigne, le 26 décembre 1859. Il passa son enfance entouré de frères et de sœurs dans la maison familiale située au 1825 rue Bord du Lac à l'île Bizard. Conscients de l'importance de l'éducation – on aurait plutôt employé le terme « instruction » à cette époque –, ses parents l'envoyèrent faire des études à Montréal à l'Académie commerciale du Plateau[1], où il étudia les sciences commerciales et plus particulièrement la comptabilité. Il devait par la suite connaître une carrière étonnante pour un fils de cultivateur.

Au Canada, ce sont plus de 120 banques à charte qui ont émis des billets de banque entre 1817 et 1944. C'est en 1944 que les banques canadiennes se sont fait interdire l'émission de billets. Marcellin Wilson a été le 3e président de la Banque canadienne nationale en 1933-1934. Il a donc probablement été le dernier à voir sa photo apparaître sur un de leurs billets de banque, étant donné que cette dernière n'en a émis que de 1925 à 1935.

Le premier président fut : Janvier-A Vaillancourt, 1925-1928;

Le second : Frédéric-Liguori Béïque, 1928-1933;

Le troisième : Joseph-Marcellin Wilson, 1933-1934.[2]

Ce billet appartient à l'émission de 1935.

Reproduction gracieuseté de M. Pierre Wilson

En effet, à l'âge de 17 ans, il entra à l'emploi de l'épicerie de gros Dufresne et Mongenais, dont il devint plus tard le comptable en chef. Peu de temps après cette nomination, il fut agréé au titre d'associé et changea le nom de cette société pour celui de Boivin, Wilson et cie. Doué d'un grand esprit d'initiative, il en modifia également l'orientation. De grossiste en épicerie, il fit de cette entreprise la plus importante maison d'importation de vins et de spiritueux au pays. Par la suite, lorsqu'il en devint l'unique propriétaire, il prit la décision d'établir à Berthierville, en 1896, la première distillerie de genièvre (gin) au Canada, la **distillerie Melchers**. Par contre, quand le gouvernement du Québec établit la Régie des Alcools, ancêtre de la Société des Alcools du Québec, Marcellin Wilson décida de se retirer complètement de l'importation des vins et spiritueux pour se consacrer exclusivement aux transactions financières.

Homme d'affaires influent

Homme d'affaires influent, on le retrouve à titre de membre du conseil d'administration de nombreuses sociétés, dont la Banque canadienne nationale, aujourd'hui Banque Nationale, où il fut successivement président et membre du C.A. pendant trente-trois ans ! Il fut également président-fondateur du Trust général du Canada, membre du conseil d'administration du « Pacifique canadien », de la « Montreal Light, Heath & Power », ancêtre d'Hydro-Québec, de la « Montreal Tramways Company » ainsi que de nombreuses autres sociétés commerciales. Il fut également l'un des fondateurs et le principal animateur du journal quotidien « *Le Canada* », organe officiel du parti libéral au Québec. Vu sa notoriété, il a vite attiré l'attention d'hommes politiques comme Sir Wilfrid Laurier, qui le nomma au Sénat en 1911. Pendant les trente

années qui suivirent, il joua un rôle prépondérant dans la vie du parti libéral du Canada. En 1939, il remettait sa démission au premier ministre du Canada, W. L. Mackenzie King et décédait six mois plus tard, le 10 septembre 1940, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie. Joseph-Marcellin Wilson avait épousé Alexina Geoffrion en 1887. De cette union naquirent dix enfants, dont seulement six filles survécurent, ce qui explique qu'aucun de ses descendants ne porte le patronyme familial.

Marcelin Wilson a sans doute été très reconnaissant envers ses parents de lui avoir permis de faire des études, car c'est à l'instruction qu'il doit sa carrière et sa fortune. Aussi, ne manqua-t-il pas d'encourager les institutions d'enseignement au Québec, dont l'Université de Montréal et le collège Stanislas à Outremont. C'est aussi à sa générosité que nous devons la construction de la Maison des étudiants canadiens à Paris. Il fut également bienfaiteur des hôpitaux Notre-Dame et Ste-Justine, ainsi que de la fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, l'ancêtre de l'actuelle Centraide[3].

Un important legs d'espaces verts

Marcelin Wilson a toujours fait preuve d'une grande générosité. Ses œuvres philanthropiques sont nombreuses et présentes notamment dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, où il a légué deux espaces verts remarquables, soit **les parcs « De Salaberry »** et « **Marcelin-Wilson** ». Le premier espace cité est situé dans le quadrilatère formé par les rues Frigon, de Louisbourg, Pasteur et De Salaberry. D'une superficie de 40 119 m², ce parc de détente, qui a fait l'objet d'une expérience de gestion différenciée au cours de l'actuelle décennie, est en fait le vestige d'une forêt originelle, c'est-à-dire qu'une bonne partie des arbres qui s'y retrouvent sont nés sur place, contrairement à la majorité des arbres qui poussent dans nos parcs, qui eux, sont issus de cultures en pépinière. Les arbres du parc De Salaberry, comme ceux des deux principaux boisés de la partie centrale du parc Marcelin-Wilson, sont ce qu'on appelle des écotypes, des vrais et authentiques arbres montréalais, sauvages. Ils sont parfaitement adaptés au climat et à l'écologie générale de l'île[4]. Ils méritent d'être protégés et conservés à titre d'éléments de notre patrimoine naturel !

Le deuxième espace vert cédé par Marcelin Wilson à la Ville de Montréal en 1933 porte son nom. Il se situe, comme le parc De Salaberry, dans cette partie de l'arrondissement que l'on appelle le Nouveau-Bordeaux.

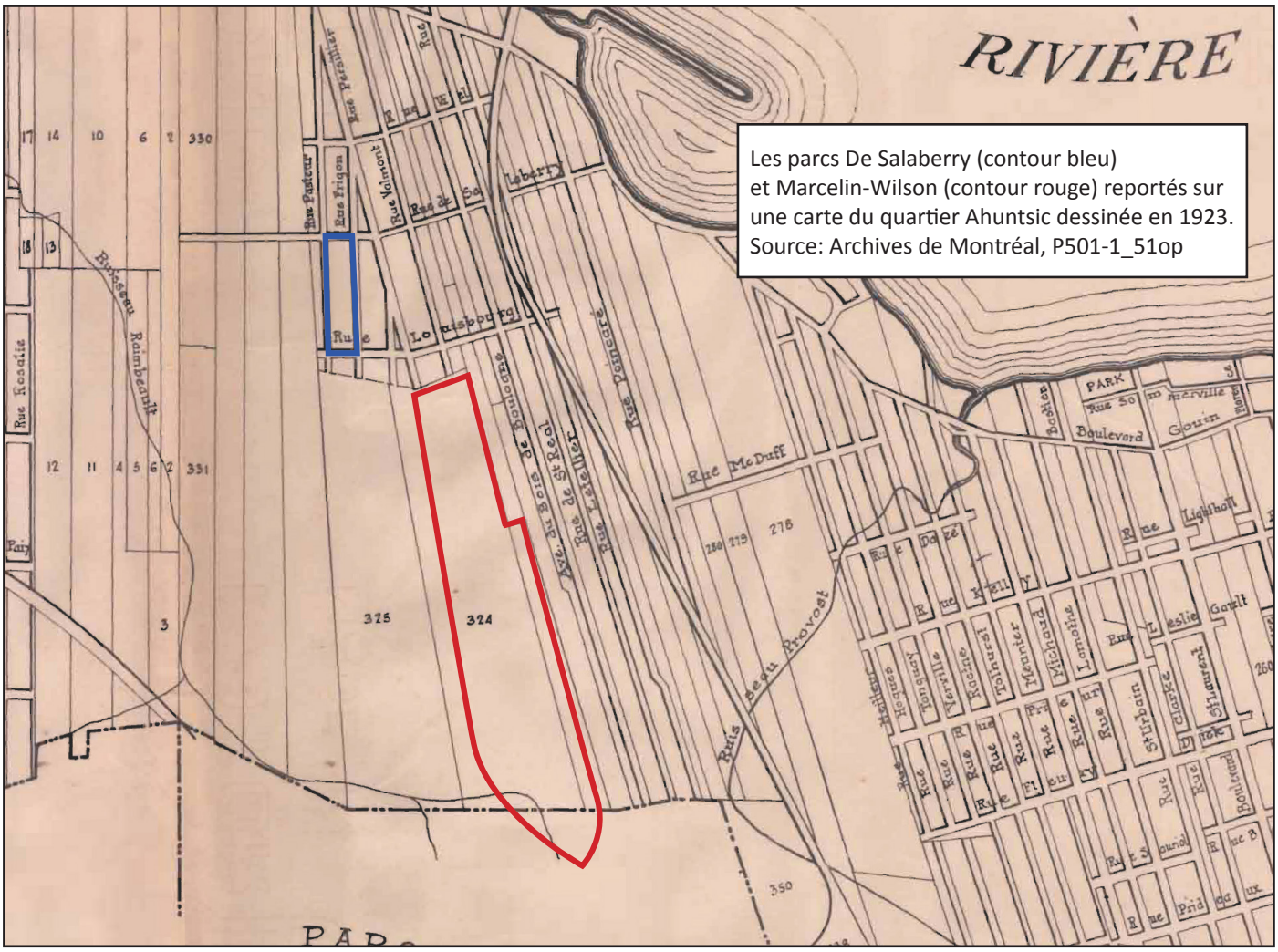

Les parcs De Salaberry (contour bleu) et Marcelin-Wilson (contour rouge) reportés sur une carte du quartier Ahuntsic dessinée en 1923. Source: Archives de Montréal, P501-1_51op

Il s'étend le long du boulevard de l'Acadie entre les rues de Louisbourg et l'extrémité sud de l'avenue Marcelin-Wilson. Il couvre une superficie de 412 044 m² et par conséquent, mis à part le Bois-de-Saraguay et le Bois-de-Liesse, il est le plus grand parc d'Ahuntsic-Cartierville.

Un bref retour au début des années 1930 nous apprend que la Ville de Montréal projette à cette époque de désenclaver ce nouveau quartier du nord de l'île par le prolongement, en direction sud, du boulevard Persillier, entre le boulevard Gouin et le chemin de la Côte-de-Liesse[5]. En effet, le quartier est entouré de voies ferrées au nord-est et au sud-ouest et par la rivière des Prairies au nord-ouest. L'urbanisation de ces terres à vocation agricole s'en trouve donc grandement limitée. De plus, nous sommes en pleine crise économique et le chômage sévit à Montréal et cela, sans espoir d'amélioration à court terme[6]. Si la Ville de Montréal veut réaliser son projet, de son côté, le sénateur Wilson, propriétaire de la ferme touchée par ce projet d'infrastructure de voirie, doit envisager à court terme le paiement d'un compte de taxes à la hauteur des investissements prévus pour la construction de la rue, l'éclairage, l'aqueduc et les égouts. Face à ce dilemme, le sénateur Wilson préférera se départir de ce qui lui semble être dorénavant une charge plutôt qu'un investissement prometteur.

C'est ainsi qu'il cède lesdits terrains à la Ville de Montréal, le 10 octobre 1933, à la condition qu'ils soient utilisés à perpétuité à des fins de parc public[7]. D'autres opérations immobilières seront toutefois requises par la suite pour que cet espace récréatif prenne l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Finalement, le prolongement vers le sud du boulevard Persillier ne se réalisera pas et il faudra attendre jusqu'en 1956 pour que les voies de circulation soient repensées et qu'un nouveau boulevard, nommé «de l'Acadie», vienne réunir le quartier de Bordeaux à celui de Parc-Extention.

Étant donné ses dimensions, ce parc présente trois sections bien distinctes dont deux à vocation récréative intensive : les sections Nord et Centre, regroupant piscine extérieure, jeux d'eau, aréna, courts de tennis, terrain de balle molle /baseball, de soccer, badminton, planche à roulettes, etc. Un très grand jardin communautaire ainsi que des bosquets d'arbres matures, du même âge que ceux retrouvés au parc De Salaberry, viennent finalement adoucir du côté nord-est la transition avec le secteur résidentiel environnant. La section Sud du parc, située comme son nom l'indique au sud du boulevard Henri-Bourassa, est réservée quant à elle à la détente et à l'amusement des tout-petits. Et c'est dans cet espace destiné à la promenade qu'ont été disposées diverses installations d'art public, dont « **La Réparation** » **(1998)**[8]**,** œuvre de **Francine Larivée** érigée à la mémoire des victimes des génocides de toutes origines au cours du 20e siècle et « **Daleth** » **(2010)**[9]**,** œuvre de **Gilles Mihalcean** commémorant le 125e anniversaire de l'arrivée des premiers Libanais à Montréal. Deux autres créations artistiques jalonnent cette section du parc. En effet, un premier ensemble de gros tubes rouges enfoncés dans le sol, près de l'intersection Henri-Bourassa et Marcelin-Wilson, forment un cercle ouvert vers le ciel et un second regroupement de ces mêmes gros tubes rouges, s'alignent à l'extrémité méridionale du parc pour nous rappeler la proximité de la limite cadastrale séparant les paroisses fondatrices du Sault-au-Récollet et de Saint-Laurent.[10] Ces deux œuvres, qui demeurent toujours sans nom, constituent pour ainsi dire un clin d'œil laissé par Daniel Chartier, architecte-paysagiste, à l'espace qu'il a conçu au cours des années 1980 dans cette partie du parc. Alors, pouvons-nous espérer qu'un jour ces deux structures artistiques, si intimement liées à l'aménagement du parc, prennent enfin place au sein du répertoire d'art public de la Ville de Montréal ?

Philanthrope

Le nom du sénateur Wilson est également associé à l'œuvre du **refuge Notre-Dame-de-la-Merci,** autrefois situé sur la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal. Cette activité de charité dédiée à l'hébergement des vieillards itinérants, malades ou abandonnés avait été prise en charge en 1925 par le prestigieux journaliste **Olivar Asselin**[11]**.**

En tant que secrétaire du conseil d'administration de cette institution, ce dernier prit rapidement l'initiative d'associer toutes ses relations, dont Marcelin Wilson, aux activités-bénéfices de l'œuvre qu'il soutenait. Le sénateur Wilson avait alors la plus haute estime de ce journaliste qu'il considérait être le seul capable de relancer le journal « Le Canada »[12], dont il était l'initiateur. De par ce lien, qu'il entretint avec Olivar Asselin, Marcelin Wilson devint bienfaiteur de cette organisation charitable.

Profitant de sa connaissance du quartier de Bordeaux, où il détenait des propriétés immobilières, il a sans doute été pour quelque chose dans la décision prise en 1929, par les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, d'y faire construire et d'y déménager leur refuge. Comme son vis-à-vis situé du côté sud du boulevard Gouin Ouest, le centre de détention de Montréal, l'édifice sera conçu par Jean-Omer Marchand, beau-frère d'Olivar Asselin, et Joseph Sawyer. La construction du refuge sera complétée en 1932 et prête à accueillir 400 vieillards nécessiteux[13].

À l'extérieur de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, d'autres bâtiments nous rappellent également le souvenir du sénateur Wilson. C'est ainsi que nous retrouvons la **maison Beaudry** située dans

l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles. Classée immeuble patrimonial en 1979, cette maison rurale a été la propriété de la famille du sénateur Wilson de 1922 à 1983, date à laquelle elle fut vendue à la Ville de Montréal et transformée en centre culturel[14].

Et bien que résident des quartiers bourgeois de Montréal, sa résidence étant située au 3501 de l'avenue du Musée, Marcelin Wilson n'oublia pas pour autant son île Bizard natale. C'est ainsi qu'en 1921, il offrit à la fabrique de la paroisse de Saint-Raphaël-Archange une œuvre de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté intitulée l'**Apparition du Sacré-Coeur à Sainte-Marguerite-Marie**[15].

Son influence s'étendra également à l'extérieur du Québec. En effet, on lui doit, entre autres, la **Maison des étudiants canadiens à Paris** précédemment citée. Ce centre étudiant, fondé au début des années 1920, était à la recherche d'un mécène qu'il trouva en la personne du sénateur Wilson. Ce dernier lui apporta les trois quarts des fonds nécessaires à sa construction, ce que le gouvernement de la République française souligna en le nommant successivement en 1925 et en 1926, Officier puis Commandeur de la Légion d'honneur. Et aujourd'hui encore, plusieurs de ses descendants font du bon fonctionnement de cette Maison, une histoire de famille[16].

Voilà, résumée en quelques lignes, la biographie de ce brillant homme d'affaires et philanthrope, qui malgré un nom à consonance britannique, s'est toujours associé à la communauté francophone montréalaise. Aujourd'hui, les espaces verts qu'il nous a légués dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ne ressemblent plus en rien aux terres agricoles qui prévalaient dans Bordeaux au cours des années 1930. Seuls quelques magnifiques boisés bien intégrés à leur environnement ont réussi à défier le temps. Malheureusement, l'agrile aura eu le dernier mot de la frênaie / nerprunae située au sud du boulevard Henri-Bourassa !

Aujourd'hui, les paysages entourant le parc Marcelin-Wilson ont bien changé. Si, au début des années 1970, on pouvait encore y vivre une vie de banlieue, il n'en est plus que souvenirs ! La vie trépidante du centre-ville s'est finalement « accroché les pieds » à l'intersection des boulevards de l'Acadie et Henri-Bourassa et gare à ceux qui oublieraient de respecter les feux de circulation…

Les tours résidentielles de la Cité de l'Acadie, qui ont remplacé le petit ensemble immobilier de Place de l'Acadie, ainsi que la proximité de l'autoroute des Laurentides et bientôt de celle du REM auront presque complètement effacé toutes traces d'un passé, pas si lointain, où Bordeaux pouvait encore rivaliser avec les municipalités voisines d'Ahuntsic et de Cartierville comme lieux de villégiature

Remerciements

André Laniel, Société patrimoine et histoire de l'île Bizard et Ste-Geneviève, pour le partage de la généalogie de la famille Wilson de l'île Bizard.

Jérôme Janelle architecte-paysagiste, responsable du parc Marcelin-Wilson. Ville de Montréal.

Daniel Chartier, architecte-paysagiste, concepteur de l'aménagement de la partie sud du parc Marcelin-Wilson. Retraité, Ville de Montréal.

Archives de la Ville de Montréal.

Notes

1 À ne pas confondre avec l'actuelle école secondaire du Plateau. L'Académie commerciale du Plateau était située rue Ste-Catherine Ouest, près de l'actuelle Place des Arts.

2 https//fr.wikipedia.org/wiki/Banque_canadienne_nationale, le 28/10/2019.

3 Labastrou, Éliane, Histoire de l'île Bizard, Bibliothèque et Conseil municipal de l'île Bizard, 1976.

4 Roger Latour, Flora Urbana, 23 juin 2012, Les arbres du parc De Salaberry.

5 Correspondances entre Marcelin Wilson et Honoré Parent cr., Directeur des services, Ville de Montréal. 18 mai et 1er juin 1933.

6 Linteau, Paul-André, Histoire de Montréal depuis la Confédération, pp 375-384.

7 Correspondance entre Marcelin Wilson et Honoré Parent c.r., Directeur des services, Ville de Montréal, le 6 juin 1933 et soumise à la réunion du Comité exécutif du 14 juin 1933.

8 La Réparation. Ce monument commémoratif a été inauguré le 4 octobre 1998 pour célébrer le 83e anniversaire du génocide arménien; par contre, il honore les victimes de tous les génocides du 20e siècle. Mélanie Meloche-Hulobowski, Journal des voisins, Montréal, juin 2014.

9 Daleth. Créé à l'initiative du Conseil régional de l'Union libanaise culturelle mondiale (Québec), ce projet soutenu par la Ville voulait souligner les liens étroits qui se sont développés au cours des ans entre la métropole et la communauté canado-libanaise. Mélanie Meloche-Hulobowsky, Journal des voisins, Montréal, juin 2014.

10 Daniel Chartier, correspondances privées avec l'auteure.

11 Écho d'un peuple, collection virtuelle, Asselin, Olivar. https://echo.franco.ca/

12 Biographie-Asselin, Olivar – Volume XVI (1931-1940)-Dictionnaire biographique du Canada.

13 Refuge Notre-Dame-de-la-Merci, Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

14 Maison Beaudry, Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

15 Église de Saint-Raphaël-Archange, Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

16 Historique-Maison des étudiants canadiens. http://etudiantscanadiens.org/qui-sommes-nous/historique/

L'Île Perry

Jean Poitras

Située dans la Rivière-des-Prairies et reliée par une passerelle au parc de la Merci, cette île n'en a pas toujours été une et ne s'est pas toujours appelée Perry. À cet endroit, la dénivellation entre le lac des Deux Montagnes et l'aval de la rivière créait un rapide tumultueux nommé le Gros Sault.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la coulée qui sépare l'ile de la rive montréalaise était à sec sauf lors des importantes crues printanières. L'Île Perry était donc en fait une presqu'île. En 1728, les Sulpiciens, seigneurs de l'Île de Montréal, concèdent à Marie-Louise Couange, la terre du lot 405 avec obligation d'entretenir la section du Chemin du Bord de l'Eau qui passait par là. Une portion de cette terre s'avançait dans la rivière pour former la presqu'île en question. Or, ils avaient inclus dans le contrat de concession une clause qui leur permettait de racheter cette portion de la terre pour pouvoir y ériger un moulin.

En 1797, les Messieurs de Saint-Sulpice tirent avantage de cette clause et font arpenter environ six arpents de terre englobant la presqu'île en question. En mars de l'année suivante, M. Antoine-Alexis Molin, en sa qualité d'économe de la communauté, signe un contrat avec M. Joseph Barbeau, entrepreneur et farinier de Lachine, pour la construction d'un moulin en contrepartie d'une somme de douze mille livres. M. Barbeau devint par la suite le premier meunier du moulin alors appelé « du Gros Sault ».

La même année, les Sulpiciens accordent un contrat à M. Louis Gauthier, entrepreneur de Saint-Laurent, pour creuser et aménager, à même la coulée, un canal d'amenée qui doit actionner les trois moulanges du moulin. La presqu'île se transforme donc en île.

Au décès de M. Barbeau en 1826, c'est M. Paschal Persillier dit Lachapelle qui devint le locataire des lieux. Ce notable est bien connu pour avoir, entre autres, fait construire le premier pont reliant Cartierville et l'Île Jésus (Laval).

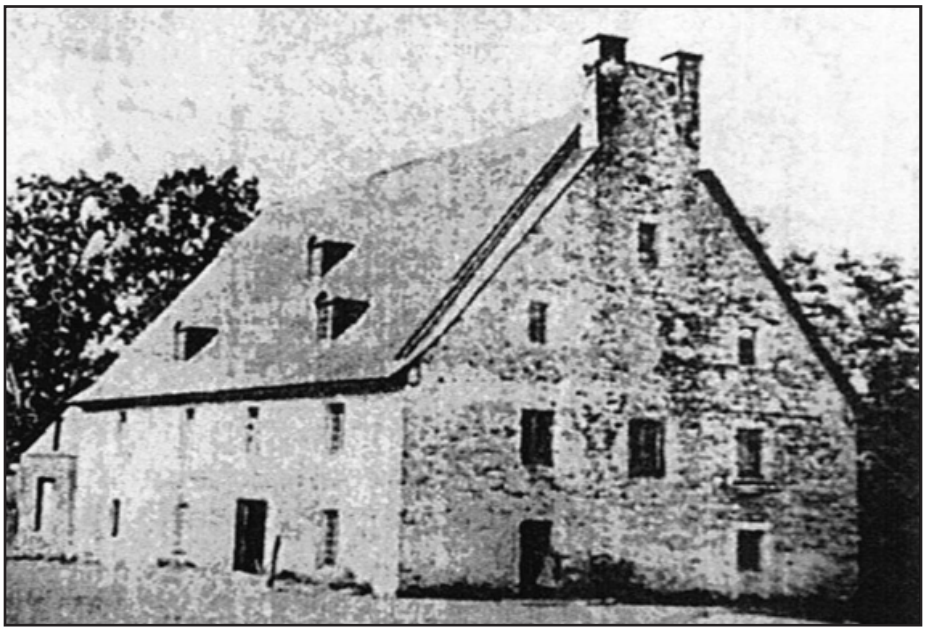

1 Maison du meunier de l'Île Perry vers 1889.
Source: Paroisse Ste-Famille de Bordeaux-Cartierville http://www.psfbc.org/Page06.html

Le pont actuel porte d'ailleurs son nom.

En 1837, M. Charles Perry, marchand de tabac à Montréal achète le moulin et voilà comment l'île a trouvé son nom. Au décès de ce dernier en 1845, c'est sa veuve et son fils George qui prennent la relève. Mais ceux-ci ne peuvent respecter les termes d'un emprunt contracté pour effectuer d'importants travaux de réfection et le moulin est vendu aux enchères en 1878.

M. Philéas Prévost et son frère Jean-Baptiste louent le moulin pendant quelques années. En 1891, Jean-Baptiste, devenu seul propriétaire, vend le moulin à l'agent d'immeuble Thomas J. Drummond qui le revend l'année suivante à la *Dominion Construction Company*, qui le revend aussitôt à la *Montreal Water and Power Company.* Cette dernière avait comme projet d'installer sur les lieux un grand réservoir d'eau pour alimenter les municipalités voisines. À cette fin, elle fait élargir le canal séparant l'Île Perry et l'Île de Montréal et fait construire en aval une grande digue de retenue. Après y avoir investi plus de 250, 000 $ et avoir inutilement démoli le moulin, la compagnie déclara forfait.

L'érection en 1929, par la *Montreal Light, Heat and Power*, d'un barrage hydroélectrique juste en aval de l'Île-de-la-Visitation, et la hausse du niveau de l'eau que cela a entraîné, ont atténué la turbulence de l'eau et donné aux environs de l'Île Perry son aspect actuel.

En 1876, la *Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique (CPR)* construit une voie ferrée Montréal – Saint-Jérôme et installe un pont reliant l'extrémité ouest de l'Île Perry à l'Abord à Plouffe sur l'Île Jésus. C'est ce même pont que l'on voit encore de nos jours. Une gare et quelques autres bâtiments secondaires sont aussi construits le long de la voie ferrée de part et d'autre de la route. Bientôt, des établissements hôteliers

s'installèrent à proximité confirmant la tendance marquée vers une vocation de villégiature qui se dessine au Sault-au-Récollet. À l'est de la voie ferrée, il y avait l'Hôtel de l'Île et à l'ouest, l'Hôtel Picard tous deux aujourd'hui disparus.

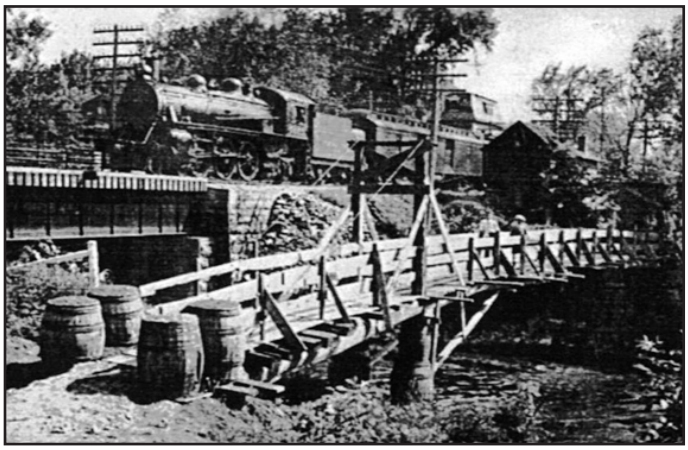

2 Pont piétonnier en bois menant à l'île Perry et voisin du pont ferroviaire la traversant. On aperçoit à l'arrière-plan le toit d'un l'hôtel sur le boulevard Gouin. Source: Archives du Canadien Pacifique

N'étant plus utilisée pour des fins industrielles, « L'île aux fesses » comme elle était parfois appelée, devient un espace de loisirs. Au début du XXe siècle, une passerelle suspendue entre deux arceaux de béton permet d'y accéder sans passer par la propriété du CPR. Cette passerelle sert aux nombreux utilisateurs de l'île jusqu'au 20 juillet 1942, alors qu'elle s'écroule en faisant trois blessés. Elle ne sera pas reconstruite et aujourd'hui, il n'en reste que l'arceau de béton sur l'île, encore debout, mais détérioré, et les débris de celui sur la rive de Montréal.

3 Une autre ancienne passerelle fort populaire.
Source: Paroisse Ste-Famille de Bordeaux-Cartierville
http://www.psfbc.org/Page06.html

Lors de l'aménagement du parc de la Merci dans les années 1980, on a construit à l'est de la voie ferrée la passerelle que l'on utilise de nos jours. Autre élément de « décor » sur l'île, les deux pylônes de la ligne de transport électrique érigée par Hydro-Québec dans les années 1970, pour relier les postes Fleury et Chomedey.

L'Île Perry est maintenant un espace de détente au détour d'une balade en vélo ou à pied. Sécurité oblige, la baignade n'est plus permise sur les berges de l'île, et d'ailleurs, en remarquant le fort courant des eaux, on se demande qui étaient les téméraires qui jadis s'y risquaient!

4 Vue aérienne de l'Île Perry et ses environs lors de la crue de mai 1962. On remarque de part et d'autre de la voie ferrée des bâtiments aujourd'hui disparus.
Archives de Montréal, VM94-B9-040-141

5 et 6
Vestiges de la passerelle piétonne de l'Île Perry.
Photos © Jean Poitras.

Entrevue de la SHAC avec M. Clément Canac Marquis, fondateur et directeur artistique de Concerts Ahuntsic en fugue

Propos recueillis par Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin de la SHAC

Jacques Lebleu (JL) : Pourriez-vous nous décrire la genèse de Concerts Ahuntsic en fugue (CAF) et expliquer le choix du territoire d'Ahuntsic?

Clément Canac Marquis (CM) : Le concept de Concerts Ahuntsic en fugue (CAF) a pris naissance à la suite d'observations nombreuses et répétées de mon milieu de vie. Des années de course à pied dans les rues de l'arrondissement y sont pour beaucoup! Tous ces kilomètres parcourus dans les rues d'Ahuntsic en écoutant de la musique de répertoire ont amené des émotions à s'inscrire en moi.

Quand on court, notre concentration se focalise sur la division de la distance à parcourir en étapes, sur l'écoute de son corps et sur l'observation de son parcours. Avec le regard périphérique du coureur, la sensation de faire UN avec l'environnement devient possible! Ainsi s'est développé un regard envers des lieux de l'arrondissement associés à la musique que j'entendais. Ce fut là le point de départ de la création de CAF.

Plus tard, la musique de chambre est apparue comme l'ingrédient « liant » de mon désir de mettre en valeur les richesses de l'arrondissement. La musique est un art de proximité, intemporel, sans frontière, sans prédominance culturelle.

(JL) : Votre formation de musicien y est aussi sûrement pour quelque chose.

(CM) : C'est certain qu'étant musicien classique, j'avais beaucoup réfléchi sur la musique, sa diffusion, son rôle. Persuadé depuis longtemps de l'importance de la décentralisation pour répondre aux besoins des milieux de vie de proximité, ma vision allait maintenant plus loin encore. J'étais convaincu qu'il fallait faire émerger des événements de musique de chambre de notre arrondissement, nos districts pour que l'association entre l'activité musicale et le lieu de diffusion ne fasse qu'un. Le lieu de diffusion n'est plus un point d'arrivée d'un spectacle, il en est le point de départ dès la conception de l'événement.

À ce moment-là de ma réflexion, je repoussais le terme « festival de musique de chambre » parce qu'il me semblait exprimer une emprise sur un territoire alors que je voulais plutôt me faufiler dans celui-ci par des événements uniques et distincts et faire ainsi une narration représentative des différents milieux de vie venant de l'intérieur.

Je voudrais ajouter que, si le choix du territoire est issu de mon vécu quotidien et de mes lieux préférés, des couches historiques et culturelles se sont aussi révélées. J'ai appris à « lire » un territoire de façon horizontale pour une vue sur la réalité, mais aussi de façon verticale, pour une vue sur l'histoire : qu'y avait-il sur ce lieu il y a 10 ans, 20 ans, 100 ans? C'est là que CAF cherche, gratte et fait ressortir une émotion en utilisant tous les outils possibles incluant la scénographie, la mise en scène, la médiation culturelle et un répertoire sur mesure afin d'arriver à une proposition musicale presque narrative par une lecture horizontale, verticale et même subjective, permettant d'exprimer une vision de l'avenir!

(JL) : Et ce nom Concerts Ahuntsic en fugue, comment l'avez-vous choisi?

(CM) : Mon observation du milieu m'a fait ressortir quatre grands axes descriptifs de notre territoire : son milieu de vie, son économie, son histoire et son environnement. À ceux-ci s'est ajoutée l'importance de mettre les événements « en mouvement » afin que les citoyens aillent les uns vers les autres dans les différents districts pour se découvrir mutuellement.

J'avais donc quatre thèmes d'observation du territoire, un territoire constitué de quatre districts distincts et le mouvement intra-arrondissement des événements et des citoyens. La forme musicale de la FUGUE qui propose dans son écoute un thème mélodique joué par quatre voix musicales distinctes et harmonisées s'est imposée presque naturellement!

(JL) : Vous avez offert aux citoyens de l'arrondissement le legs d'un hymne intitulé Mémoires d'Ahuntsic dont les paroles ont été écrites par le poète Jacques Boulerice et la musique composée par Kiya Tabassian, tous deux Ahuntsicois. Pourriez-vous nous évoquer le contexte qui a mené à sa création le 25 août 2017?

(CM) : Cet événement s'est inscrit dans le cadre des festivités entourant le 375e anniversaire de MTL en 2017. J'avais la conviction que CAF devait présenter un projet. C'était pour moi une évidence étant donné sa mission qui l'ancrait dans l'arrondissement.

J'avais choisi trois pôles pour l'élaboration de ce projet : le premier axe était la mise en valeur des berges de la rivière des Prairies, le deuxième, l'intégration des lieux entourant le nouveau pavillon du parcours Gouin construit comme legs de l'arrondissement à MTL375 et, finalement, l'histoire du territoire d'Ahuntsic, tout cela par la présentation d'un concert de musique chambre.

1 : Création le 25 août 2017 d'un hymne en legs à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. L'œuvre a été composée par deux résidents d'Ahuntsic-Cartierville. Les paroles de cette œuvre intitulée Mémoires d'Ahuntsic (la patience des mouches à feu) sont écrites par le poète Jacques Boulerice et la musique est du compositeur Kiya Tabassian.

2 : Messieurs Boulerice, Canac Marquis et Tabassian quelques minutes après cette création. Photos 1 et 2 : J. Lebleu

3 Signature, le 2 octobre 2017, du livre d'or de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Madame Lucie Hamel, présidente du conseil d'administration de Concerts Ahuntsic en fugue (CAF), Monsieur Clément Canac-Marquis, fondateur de CAF, monsieur Jacques Boulerice, poète, et monsieur Kiya Tabassian, compositeur de l'hymne d'Ahuntsic-Cartierville en présence de tous les élus de l'arrondissement.
Photo 3 : MOCAphoto pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Ma réflexion libre m'a amené autant dans le passé et l'histoire que dans l'actualité récente et sept thèmes associés à sept stations musicales en ont émergé, suggérant des sensations, des faits, des personnages issus du territoire pour retenir Robert Charlebois, Yannick Nézet-Séguin, les Premières Nations, les églises, notre rapport à l'environnement, la rivière, l'immigration. Les émotions suscitées ont fait ressortir des scénographies et des choix musicaux narratifs en lien avec l'arrondissement. Et pour offrir aux spectateurs un contact réel avec les lieux, il fut décidé de créer un véritable sentier menant aux différentes stations musicales, un parcours au cœur du boisé voisin du pavillon, legs de l'arrondissement.

Enfin, il fallait marquer le territoire dans un geste historique, un geste posé sur place, avec les citoyens… la création d'un hymne m'est apparue comme le geste le plus symbolique, le plus approprié à la grandeur de l'événement. Les mots des poètes sont des marqueurs de territoires parmi les plus puissants et les notes des compositeurs, des véhicules ultimes ! Jacques Boulerice et Kiya Tabassian ont été très conscients de cela dans leur processus. Il faut lire les paroles et entendre l'accessibilité du thème musical. Il s'agit d'un véritable hymne qui souligne autant l'histoire du territoire que sa vie actuelle, des rythmes amérindiens, de la musique de cour française aux accents multiculturels

4 Tissu baroque. Les Ateliers à Façon, 9494, boulevard Saint-Laurent, local 606, Quartier Chabanel. 25 août 2016. **5** Autour du génie d'André Mathieu. Loft 101. 101, rue de Lo
(décorée par le sculpteur Charles Daudelin) dans le futur Centre Communautaire et culturel de Cartierville. 19 août 2018. **7** Soirée romantique estivale. Église de la Visitation,

d'aujourd'hui! L'hymne est enregistré en vidéo et fut déposé comme legs du 375MTL à l'arrondissement.

(JL) : Vous attachez une grande importance aux lieux, parfois non conventionnels, où se donnent vos concerts. En quoi ces espaces influencent-ils votre programmation?

(CM) : Effectivement, la proposition de lieux signifiants est au centre du concept de CAF pour certains de nos concerts. Pas tous, car nous tenons aussi à conserver le concert traditionnel « frontal » qui est aussi important pour répondre à notre désir de décentralisation culturelle dans notre quartier.

Le choix d'un lieu est structurant pour développer un thème distinctif de notre quartier et nous pouvons exploiter un même lieu parfois sur deux ou trois saisons ou plus.

Je prends pour exemple nos cinq années de production dans le quartier Chabanel.

Le lieu peut également devenir une occasion de partenariat avec des intervenants de l'arrondissement pour développer un site ou faire une proposition ou une mise en valeur d'un espace. Le lieu choisi devient porteur d'un message plus politique ou d'actualité en offrant une vision différente d'un site ou permet de faire une implantation culturelle inattendue dans un axe décentralisé.

Ce fut le cas pour le concert présenté dans la chapelle de l'édifice que la Ville a récemment acquis des Sœurs de la Providence. CAF a voulu souligner ce que ce lieu pouvait apporter à la vie culturelle de l'arrondissement dans le district Bordeaux-Cartierville. Dans ces cas, la programmation s'attache au lieu choisi par une extension narrative du thème choisi (le milieu de vie, l'architecture, l'histoire ou l'économie).

À l'inverse, il arrive que le répertoire musical soit la proposition de départ et qu'il puisse orienter le choix du lieu vers un site historique ou d'actualité comme le concert Hommage à L'Arménie dans l'église Sourp Hagop qui fut découverte par les citoyens des autres districts.

(JL) : Dans un immense loft de la rue Chabanel, comme grande finale d'un programme intitulé « D'espace et de temps », vous nous avez proposé une nouvelle création : Promenades prolétaires. La soprano Andréanne Brisson Paquin y chantait un extrait du texte « Les prolétaires VI » de Clément Marchand sur une musique de Julien Bilodeau. Parlez-nous de la démarche qui a mené à ce magnifique événement.

(CM) : Il me faut partir du début du processus pour expliquer l'aboutissement avec la création de Julien Bilodeau.

J'ai développé ce que j'appelle « l'axe Chabanel » avec le thème de l'industrie du vêtement sur cinq années. Au début, il faut avouer que j'étais dans un désert culturel. Il était difficile de croire qu'on pouvait présenter un concert dans ce quartier qui se vidait dès la fermeture des commerces et des bureaux.

Le premier événement a consisté à reproduire une salle de couture dans la salle des défilés de mode du 555 Chabanel, puis à donner la parole à des historiens et des membres de l'industrie venus raconter ce quartier

et son ADN historique. Une exposition de photos de travailleurs ajoutait un portrait au tableau résumé ce milieu. Le répertoire de musique de chambre entendu à cette occasion était vraiment contemporain, notre désir étant de présenter un programme riche de sens et non anecdotique pour inscrire une émotion inattendue dans les murs de cette salle de défilés. Je pense ici à *Cage d'oiseau no 2* de Serge Garant dont les sonorités évocatrices d'enfermement permettaient une association libre avec le travail industriel. Ce fut un événement marquant et les spectateurs étaient, contre toute attente, nombreux! Après ce concert, nous venions de recevoir l'aval et la confiance des intervenants du quartier pour pouvoir parler d'eux!

L'année suivante, nous avons présenté deux concerts dans le quartier Chabanel : un concert dans la même salle des défilés et un concert baroque « Tissus baroque » donné au centre d'une fabrique de haute couture encore active, en présence des travailleurs et de la machinerie en place. Là, CAF se faisait un révélateur de la réalité des travailleurs d'aujourd'hui.

En 2017, nous découvrions un terrain vague au cœur des usines, un lieu historique où s'élevaient autrefois des immeubles servant de dépôts de munitions de la 2e Guerre mondiale. Un loft situé tout près, sur la rue de Louvain, fut l'espace choisi pour la présentation d'un concert. Ce lieu permettait de marquer ce quartier comme un espace important de l'histoire tant par la présence des travailleurs du vêtement que celle des femmes ayant travaillé dans les usines de munitions, ces travailleurs immigrants qui ont peuplé le quartier Saint-Simon.

En 2018, dans un loft industriel, immense et vide de la rue Chabanel, qui offrait un regard scénographique par ses immenses fenêtres sur le quartier Saint-Simon, un concert démontrait l'empreinte musicale laissée sur un territoire traversé par l'immigration, toujours en lien avec l'industrie du vêtement.

Le thème du concert 2019 s'est orienté vers l'idée de l'impact de la traversée du temps sur un lieu en interprétant des pièces musicales d'époques successives se terminant sur une œuvre contemporaine. En même temps, je voulais depuis longtemps conclure ce cycle quinquennal de concerts par un hommage aux travailleuses de l'industrie du vêtement et à leur parcours migratoire et le présenter dans un des lofts où ces femmes ont travaillé. J'ai parlé de l'histoire de Chabanel à Julien Bilodeau et l'ai amené visiter le quartier et le loft où je voulais présenter le concert.

À la suite de ces visites, Julien a été submergé par la force narrative des lieux! Sa volonté de composer un hommage musical aux femmes qui y ont travaillé fut donc rapidement sur sa table de travail. Son idée d'ajouter la voix d'une soprano personnifiant les travailleuses à la toute fin de la pièce permettait de conclure l'œuvre en donnant la parole à ces femmes : l'histoire de Chabanel et des travailleuses devenait soudainement universelle. Quant au choix des mots du poète québécois Clément Marchand, ils furent proposés par Julien et sont la parfaite évocation de notre thème. Cette concordance nous a d'ailleurs inspiré un certain « sens du destin » envers ce concert…

L'idée de départ s'est transformée en hommage aux femmes ouvrières immigrantes toujours présentes dans

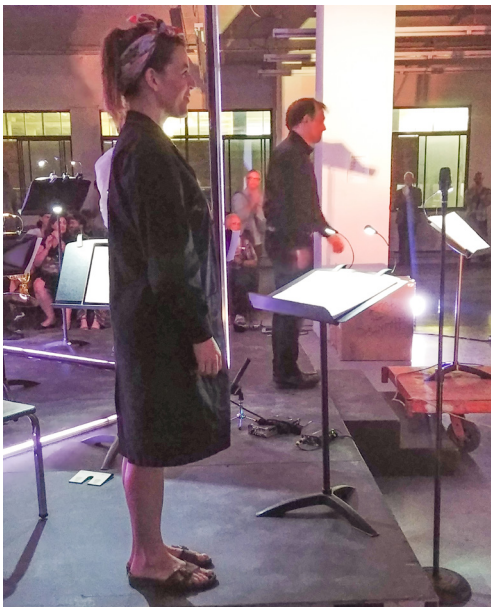

8 D'espace et de temps. Loft du 433 Chabanel Ouest. 3e étage de la Tour nord. 22 août 2019. **9** Andréanne Brisson Paquin, soprano, et Julien Bilodeau, compositeur, reçoivent les bravos du public suite à la création de Promenades prolétaires. 22 août 2019. Photos J. Lebleu

le quartier Saint-Simon et j'ai choisi de le travailler sous l'angle du vécu de ces femmes, de leur histoire et de la mutation industrielle du quartier Chabanel. Pour attacher tous ces éléments créatifs, j'ai choisi de recréer le destin et le parcours de ces immigrantes en six « stations » musicales habitées successivement par deux comédiennes silencieuses personnifiant les travailleuses de l'industrie. Dans chacune de ces stations, une boîte-témoin fait partie du décor, la dernière boîte géante représentant leur disparition du quartier et la fin de cette époque. Les spectateurs ont également vécu le voyage par ce concert déambulatoire, témoins de l'aventure migratoire des femmes.

Ainsi, sur une place publique d'Italie (œuvres de Vivaldi, Schubert, Debussy), les migrantes (et les spectateurs) attendent leur embarquement sur le paquebot qui les mène vers l'Amérique. Arrivées au comptoir d'immigration (œuvre de Beffa) avec pour tout bagage une valise et une petite boîte de souvenirs, les nouvelles venues entrent dans les usines de Chabanel pour travailler à l'expédition de boîtes ou à la confection dans ces immenses espaces peuplés de machines à coudre et entourées de boîtes de tissus (œuvres de Ligeti), avant de perdre leur emploi et d'être absorbées par une dernière boîte géante et lumineuse symbolisant la mutation du quartier vers les nouvelles technologies. C'est dans cette structure lumineuse qu'a été créée l'œuvre *Promenades prolétaires* avec la soprano chantant le poème de Clément Marchand.

(JL) : Un opéra?

(CM) : Mes outils de création sont la musique de chambre et tout ce que je trouve sur ma route qui pourrait nourrir la cible thématique que nous voulons atteindre. L'opéra de chambre? Cela existe aussi et je ne dis pas non… L'important pour moi est de maintenir le principe de mobilité et la prise de risque de tous les intervenants au service de la cible à atteindre.

(JL) : Quels sont vos projets futurs?

(CM) : J'aimerais plutôt conclure notre rencontre en partageant une réflexion liée à l'histoire de la musique de chambre.

J'ai le sentiment que la musique de chambre, malgré une évolution réussie de son rôle avec les années, gagnerait parfois à être moins formatée et à sortir du moule de diffusion frontale et immobile. Nous avons quelques fois perdu de vue l'histoire et la fonction de la musique de chambre, une formation pouvant se déplacer facilement et agir comme témoin d'un lieu, d'une histoire, d'une réalité sociale tout en y apportant une dimension poétique.

Créer des événements présentés dans un quartier joignant le répertoire musical et la mise en valeur d'un lieu me semble une mise à jour de la fonction historique de la musique de chambre qui est plus en phase avec des concepts urbains que nous commençons à mettre en place comme la ville à dimension humaine, les pôles d'attraction, la décentralisation, l'économie sociale, les quartiers verts, la culture urbaine, le transport actif et la consommation locale…

CAF a été fondé sur une vision de proximité, de décentralisation, d'immersion et d'émergence s'appuyant sur le retour de la fonction historique de la musique de chambre. Tel demeure mon projet. De cette façon, les notes entendues peuvent se voir à la sortie!

Le Chemin des Sauvages : une explication

Yvon Gagnon
Coprésident de la SHAC

Situation géographique

Ce passage est un lien piétonnier, orienté dans l'axe nord-sud montréalais[1] entre les rues Papineau et Taché, qui permet de relier le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue Camille-Paquet. Il s'insère entre deux propriétés privées. À l'est, il longe les installations du Collège Mont-Saint-Louis et à l'ouest, une partie du cimetière du Sault-au-Récollet. Le passage mesure un peu plus de 125 mètres de long sur une dizaine de mètres de large.

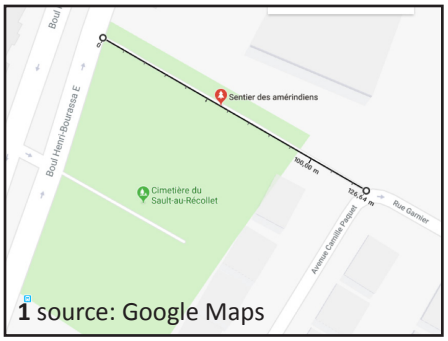

1 source: Google Maps

Origine historiographique du terme « Chemin de Sauvages »

Mais d'où vient donc cette expression de « Chemin des Sauvages » qui perdure dans le langage courant contemporain? Nous sommes conscients qu'une consultation de sources archivistiques[2] plus anciennes que celles utilisées aurait peut-être pu permettre de retracer exactement l'origine de cette expression dans le cadre historique de cet article. Il faut préciser que ce type de recherche nécessite une somme de travail énorme sans avoir la certitude de trouver la réponse.

La tradition orale populaire de l'arrondissement associe cette expression à l'installation de la mission d'évangélisation amérindienne des Sulpiciens, le fort Lorette. Ce dernier fut érigé en 1696 le long de la rivière des Prairies tout près de l'église de la Visitation. L'établissement de cette mission au Sault-au-Récollet découle des circonstances suivantes. Le sulpicien François Vachon de Belmont a voulu éloigner la communauté autochtone, installée au fort de la Montagne, en raison des présumés ravages causés par l'alcool et surtout pour les isoler des Iroquois du Sault-Saint-Louis qui voulait les attirer. Le dépouillement de la correspondance entre Vachon de Belmont et ses supérieurs aurait été une source de première main inestimable, si ce n'est que la majeure partie de ces échanges épistolaires sont désormais détruits ou introuvables. Nous avons donc concentré nos recherches vers l'historiographie récente. La seule mention écrite que nous avons retrouvée provient d'un document rédigé en 1936 par le prêtre-vicaire l'abbé René Desrochers[3]. Le Sault-au-Récollet a été produit afin de souligner les fêtes du deuxième centenaire de la paroisse de la Visitation, 1736-1936. L'expression qui nous concerne n'apparaît pas dans le corps du texte, mais dans une légende sous une photo qui indique « Ancien chemin des Sauvages »[4]. L'auteur de la photo et la date de prise de vue ne sont pas mentionnés.

Une seconde mention de l'expression apparait également dans l'ouvrage, mais cette fois sur une carte historique. Il s'agit plutôt d'un dessin naïf désigné comme un plan d'ensemble qui tente de montrer les alentours de l'église du Sault-au-Récollet. Les défauts de perspective sont flagrants et les anachronismes sont nombreux. Une représentation du fort Lorette de 1696 côtoie les installations industrielles du site des Moulins du XXe siècle. Par contre, lorsque nous prêtons une attention particulière au fort Lorette, nous pouvons remarquer un chemin qui est identifié comme « Chemin des Sauvages ». Ce sont les seules mentions dans de livre de Desrochers.

2 Ci-dessus, René Desrochers, Le Sault-au-Récollet, paroisse La Visitation, 1736-1936 : fêtes du 2e centenaire, Montréal, 1936, p.158

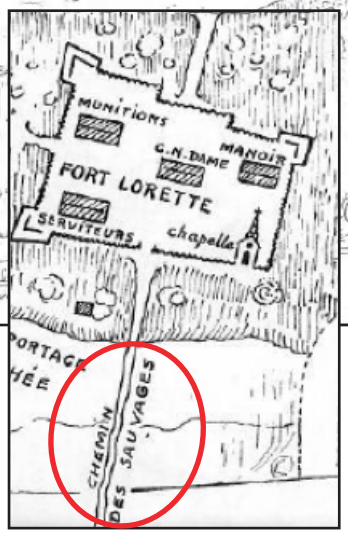

3 à gauche, détail du même document

Cartographie historique et le « Chemin des Sauvages »

La suite de notre démarche s'est orientée vers la cartographie avec l'objectif de recherche suivant : retracer les premières mentions de ce chemin sur des plans ou des cartes anciennes. Au XVIIIe siècle, l'île de Montréal est un territoire connu pour les Européens. Entre les premiers débarquements de Jacques Cartier en 1535 et 1541 et la carte de 1702 attribué à François Vachon de Belmont, les Européens se sont familiarisés avec la topographie. Cette carte nous renseigne sur les connaissances du territoire par les colons. On remarque que les terres autour du mont Royal sont concédées et que les zones excentriques est et ouest sont encore inoccupées. Par contre, presque tout le pourtour de l'île est concédé en fiefs et elle indique aussi des forts érigés en des points stratégiques.

La carte indique une voie de communication entre la « Mission des Sauvages » du fort Lorette et Montréal. Il est intéressant de se pencher sur l'itinéraire de ce chemin. La ligne droite étant réputée la plus courte entre deux points, il n'est pas surprenant alors de constater que le chemin entre le fort Lorette et le Domaine Saint-Sulpice est rectiligne. Par la suite, le chemin bifurque quelque peu vers l'ouest en traversant les premiers contreforts du mont Royal pour aboutir dans la ville fortifiée.

Ce lien terrestre non identifié relie trois endroits importants pour les Sulpiciens : le séminaire de Montréal, le domaine Saint-Sulpice et la mission du fort Lorette. Ce chemin, contrairement aux autres, ne traverse aucune terre concédée. Il ne sillonne qu'au travers des terres non concédées appartenant encore aux Sulpiciens. Le tracé de ce chemin nous porte à croire qu'il est adapté aux besoins et aux intérêts des propriétaires de la seigneurie. Cependant, il se pourrait que ce tracé corresponde aussi à un sentier utilisé par les Amérindiens pour relier Hochelaga et la rivière des Prairies. Dans ce cas, il faudrait admettre que le mythique village fut installé près du versant nord du Mont-Royal. Jusqu'à maintenant, les fouilles archéologiques ne permettent pas encore de localiser exactement Hochelaga.
Ainsi, à partir de ces constatations, nous avons cherché à déterminer à quel moment le « Chemin des Sauvages » que nous connaissons est apparu dans le paysage urbain. Encore une fois, la consultation de la cartographie historique nous permet de lever le voile sur cette problématique. C'est à l'aide de la planche 93 de l'atlas de Henry W. Hopkins de 1879[5] que nous voyons apparaître pour la première fois le tracé de l'allée piétonnière. Les planches ne portent aucune mention quant à un toponyme quelconque.

En 1852, les frères Gilles et Zéphirin David deviennent par héritage les propriétaires du lot cadastral numéro 103 sur lequel est situé le chemin en question[6]. Ils cèdent gracieusement une partie de leur terrain à la fabrique de la Visitation

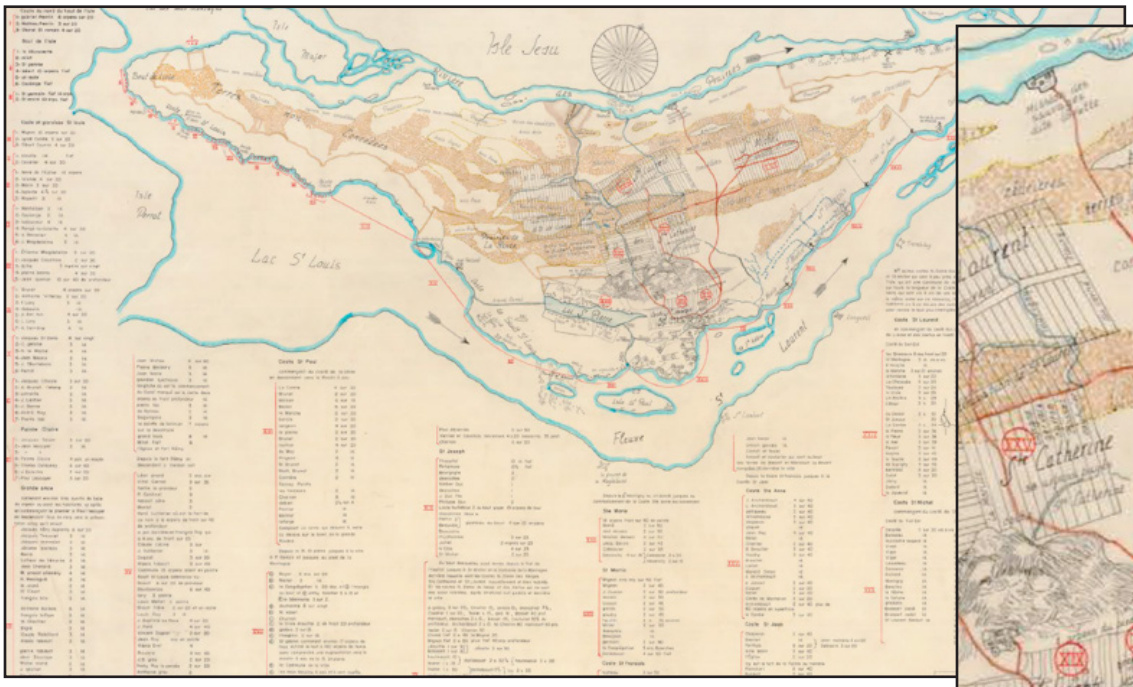

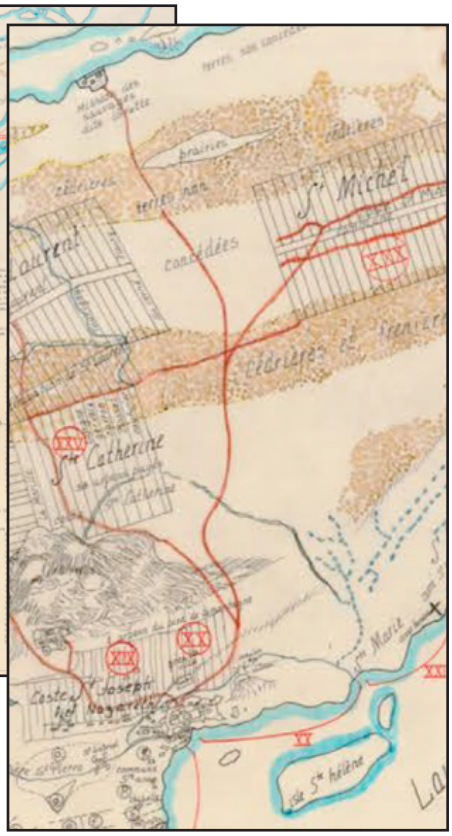

4 Ci-dessus, François Vachon de Belmont, Description générale de l'Isle de Montréal, 1702.

5 À droite, détail du même document

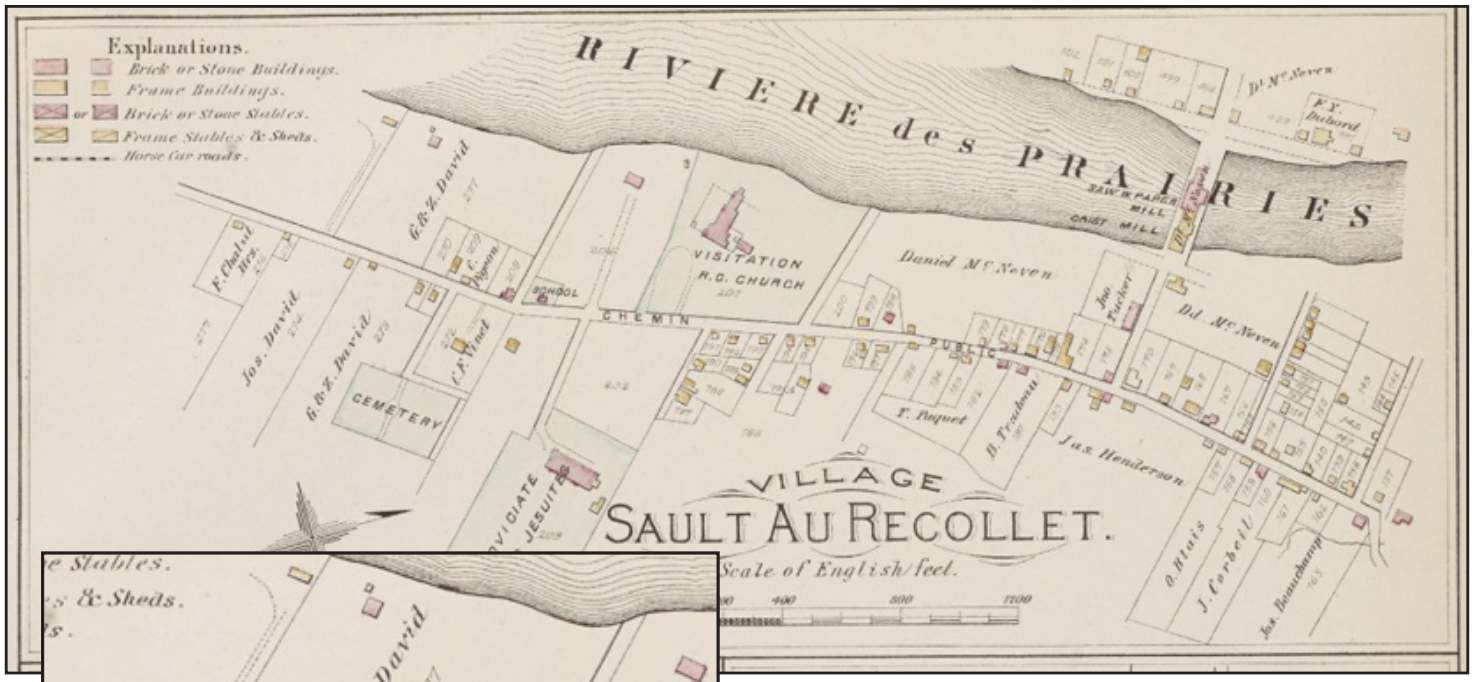

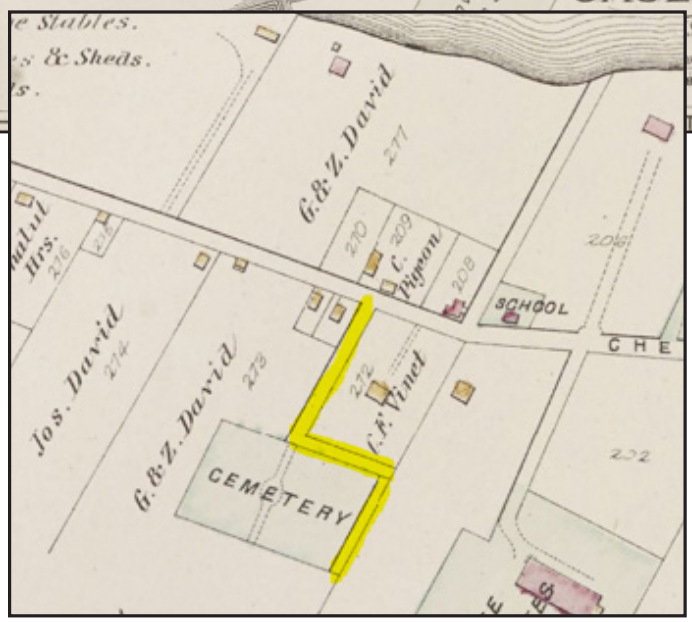

6 Ci-dessus Henry W. Hopkins, Atlas of the city and island of Montreal, Provincial Surveying and Pub. Co., 1879.
Détail de la planche no. 93. BAnQ numérique

7 À gauche, détail agrandi du même document. Le surlignage en jaune par l'auteur indique le droit de passage des frères David.

en 1873 pour accueillir le nouveau cimetière de la paroisse. Étonnamment, le cimetière ne donne pas directement sur le chemin public comme c'est souvent le cas pour les autres lieux de sépulture de l'époque. Le processus foncier permet d'expliquer cette particularité. L'examen de la planche 93 montre que les frères David ont commencé à lotir leur terre. Le terrain au nord-est du cimetière, lot 212, est la propriété de C. F. Vinet. Il est fort probable que la vente de cette partie du lot 213 est antérieure à la cession du terrain pour le cimetière. Suite à cette transaction, l'espace en front de lot n'est plus assez vaste pour accueillir le lieu de sépulture. Alors, l'alternative choisie par les donateurs est de céder un terrain en arrière du lot à Vinet. La position particulière du terrain du cimetière, décalé vers l'est, s'est avérée nécessaire afin que le chemin menant de la voie publique au cimetière aboutisse directement en plein centre du site funèbre. En outre, les frères se sont réservé un droit de passage pour accéder à leur terrain en fond de lot[7]. Cette particularité explique le tracé inusité du droit de passage. Une bande de terre est réservée entre le terrain de Vinet et logeant le cimetière vers l'est pour aboutir à une autre bande de terre orientée vers le sud sur la ligne médiane du lot 204 (le Chemin des Sauvages que nous connaissons aujourd'hui). Pourquoi à cet endroit? Premièrement pour ne pas désaxer le cimetière par rapport au chemin d'accès central et aussi pour ne pas perdre d'espace lors d'une éventuelle vente de terrain entre le cimetière et le lot 214 à l'ouest. Par conséquent, nous ne sommes aucunement en présence d'une volonté de préserver une bande de terre qui pourrait correspondre à un « Chemin des Sauvages ». Les frères David ont agi en toute logique, voire en promoteur immobilier, afin de se garder un accès en premier lieu au reste de leur terre pour l'agriculture et un droit de passage vers les futurs terrains qui seront lotis en fond de lot.

Le contexte contemporain

La dernière partie de notre démarche portait sur le moment où le chemin fait son apparition comme allée piétonnière dans le domaine public. Nous nous sommes penchés sur le registre de plans des propriétés de la Ville de Montréal (1900-2000). Ces précieux documents archivistiques furent constitués au début du XXe siècle dans le but de tenir à jour les propriétés municipales telles que les rues et ruelles, les parcs et les bâtiments administratifs de la Ville. La richesse de ces plans se situe au niveau des annotations que nous retrouvons

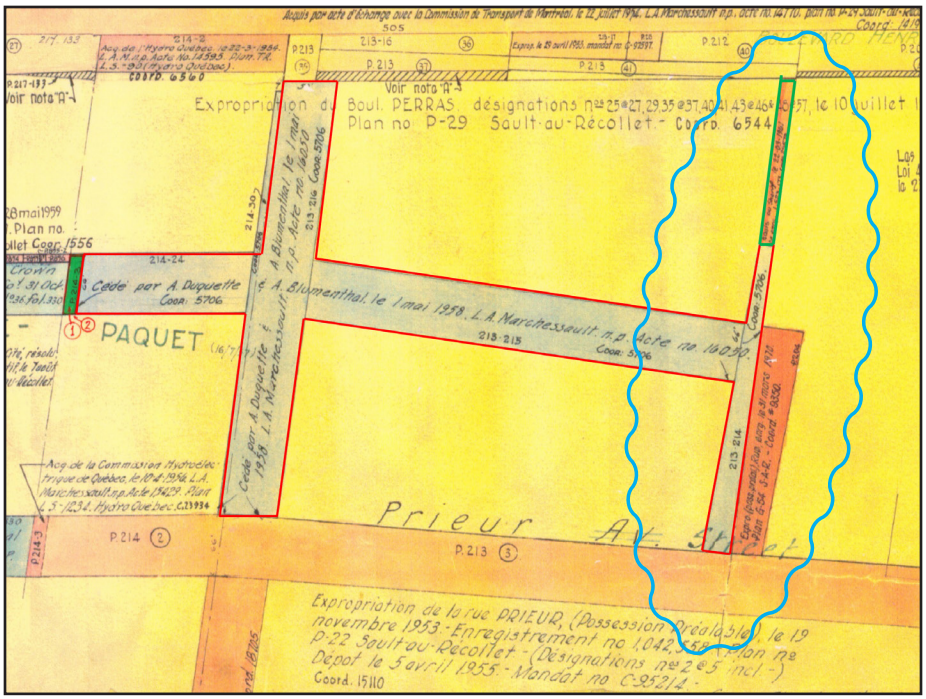

8 Registre de plans des propriétés de la Ville de Montréal (1900-2000). Volume 6, planche # 7. Détail. Archives de la ville de Montréal, VM004-010_Volume06, planche 7

L'auteur nous indique par un tracé ondulé l'emplacement présent du dit « Sentier des Sauvages »

sur chacune de ses planches. Toutes les transactions et les changements concernant le parc immobilier sont consignés avec les dates, les résolutions et surtout le nom du notaire qui a enregistré les actes juridiques.

La planche numéro 7 du volume 6 de ce registre[8] montre le secteur de l'arrondissement où le « Chemin des Sauvages » est situé.

De prime abord, une première observation du plan nous permet de constater que la Ville est devenue propriétaire de ce chemin en deux temps. La première acquisition remonte en mai en 1958 au moment où A. Duquette et A. Blumenthal cèdent à la Ville des parties de leur terrain pour l'ouverture des rues Camille-Paquet, Taché et Garnier (zone délimitée par une bordure rouge sur le plan ci-haut). Une partie de cette cession correspond environ aux 2/3 de longueur du chemin vers le sud. Quand à la deuxième partie du chemin le 1/3 restant vers le nord (zone délimitée par une bordure verte sur le plan ci-haut), la Ville en a fait l'acquisition le 22 mars 1961 lors d'une vente à l'encan par le shérif pour taxes impayées. La Ville a obtenu cette parcelle de terrain pour la somme de 1.00 $. Il resterait à déterminer si la Ville avait l'intention de prolonger la rue Garnier vers le nord pour assurer un lien avec le boulevard Henri-Bourassa. Cependant, la deuxième partie du chemin n'a sans doute pas été acquise dans une dynamique de conservation patrimoniale. Elle s'est retrouvée dans le domaine des propriétés de la Ville faute de personnes intéressées lors de la vente aux enchères.

Conclusion

La navigation intérieure sans interruption vers l'ouest et vers l'intérieur du continent américain est stoppée à Montréal en raison des rapides de Lachine et par ceux de la rivière des Prairies. Ces lieux de portage obligé étaient aussi une occasion d'une halte pour les voyageurs. De toute évidence, les Autochtones ont parcouru l'île de Montréal en tous sens. Les artefacts retrouvés près du canal de Lachine et ceux du Sault-au-Récollet viennent attester leur présence. Cela dit, les probabilités pour que le « Chemin des Sauvages » de l'arrondissement corresponde à un sentier traditionnel autochtone sont fort douteuses. Cependant, il faut garder à l'esprit que les Autochtones étaient des communautés nomades qui se déplaçaient au gré des saisons de pêche, de chasse et de cueillettes. Parfois sédentaires pendant quelques années, ils migraient lorsque le sol épuisé par l'agriculture cessait de produire et que le territoire se vidait de son gibier. La nature n'aimant pas le vide, elle reprend ses droits et les sentiers disparaissent.

Notes

1 Cette orientation s'accorde avec la particularité du Nord montréalais qui est décalé vers l'ouest par rapport au nord magnétique.

2 Les archives des Sulpiciens, des Jésuites, des frères de Saint-Gabriel, celles des communautés religieuses féminines et du diocèse de Montréal entre autres.

3 Il est intéressant de rappeler que l'abbé Desroches était membre de la Société historique de Montréal.

4 René Desrochers, Le Sault-au-Récollet, paroisse La Visitation, 1736-1936 : fêtes du 2e centenaire, Montréal, 1936, p. 28.

5 Henry W. **Hopkins,** Atlas of the city and island of Montreal, s. l., Provincial Surveying and Pub. Co., 1879. BAnQ. http://numerique. banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244120

6 Les David sont les premiers censitaires de cette bande de terre.

7 Voir le détail du plan à la page 8. Le droit de passage est surligné en jaune.

8 Archives de la Ville de Montréal, VM004-010_Volume06, planche 7.

1840-1912 : De la montée du Sault à la rue Lajeunesse: sept décennies de chemins de barrières... et quelques incendies

Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin de la SHAC

Vous serez possiblement surpris de lire dans ce bulletin l'amorce d'une histoire de la rue Lajeunesse. Après tout, cette artère du nord de Montréal, aujourd'hui longue d'un peu plus de 5 kilomètres, ne constitue qu'un simple axe de transit automobile traversé rapidement, et, généralement, avec grande indifférence. Cette rue a pourtant été pendant près d'une centaine d'années une route commerciale importante pour le monde agricole, puis une voie touristique de Montréal.

Pour cette ébauche historique, conformément au mandat territorial de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, nous nous concentrerons principalement sur le segment de ce chemin entre l'église St-Alphonse d'Youville et la rivière des Prairies en suivant son évolution à partir de l'inauguration du premier pont Viau, une construction en bois, au milieu du XIXe siècle.

Note au lecteur concernant les pages suivantes

Entre 1909 et 1910, suite à l'annexion d'une dizaine de villes et villages, la superficie de la ville de Montréal passe de 13,791 acres à 28,088! La toponymie des rues de Montréal telle que nous la connaissons aujourd'hui ne commence donc à prendre forme qu'en 1912 pour une grande partie du territoire. Avant cette date, les dénominations sont encore imprécises hors des limites de la ville et varient passablement d'une carte à l'autre et dans la tradition orale. Back-River Road peut ainsi désigner aussi bien ce qui est aujourd'hui le boulevard Gouin que la rue Lajeunesse selon les documents. Le Chemin du Sault-au-Récollet peut aussi bien nommer le boulevard St-Michel que la rue Lajeunesse, ou, plus au sud, des tronçons du trajet entre cette dernière et les limites de Montréal qui progressent vers le nord depuis le Mile-End avec les années.

Pour des fins de clarté géographique, nous avons donc choisi de désigner ainsi les voies de circulation dont il est question dans le texte qui suit:

Montée du Sault = la rue Lajeunesse jusqu'à Crémazie.

Côte du Sault = le boulevard Gouin.

Côte de St-Laurent = le boulevard Crémazie à l'est de la rue Lajeunesse.

Rue St-Laurent = le chemin qui part des limites de la ville de Montréal en direction de la paroisse de St-Laurent. Il s'étendra progressivement vers le nord pour atteindre la rivière des Prairies au début du XXe siècle et devenir le boulevard St-Laurent.

Le contexte historique

« *En 1696, une mission des sulpiciens s'installe à Sault-au-Récollet, dans l'enceinte du fort Lorette, près de la rivière des Prairies. Le chemin tracé devant le fort prendra le nom de Côte du Sault et traversera bientôt l'ensemble de la paroisse de la Visitation de Sault-au-Récollet, créée en 1736* »[1]. Cette Côte du Sault suit un trajet qui préfigure celui du boulevard Gouin.

Dans le nord-est de l'île, au milieu du XIXe siècle, en dehors des noyaux villageois du Sault-au-Récollet et de Rivière-des-Prairies, le territoire est une zone rurale agricole. Pratiquement toutes les habitations sont construites le long des chemins de côte. Le moulin du Gros Sault, l'église paroissiale de la Visitation du Sault-au-Récollet et les différents moulins de l'Île de la Visitation sont parmi les principales destinations. Un autre chemin prend graduellement de l'importance. La Montée du Sault qui, à l'ouest du Domaine des Sulpiciens, mène à la Côte de St-Laurent.

C'est un des tracés fondateurs de l'île de Montréal, clairement décrit sur la carte de l'Île réalisée par André Jobin en 1834. À partir de sa jonction avec la Côte de St-Laurent, elle mène vers les limites de la ville de Montréal qu'elle atteint par la rue St-Laurent.

« *À cet endroit, l'intersection où les chemins desservant les divisions de Saint-Michel et Sainte-Catherine se rejoignent et croisent « la route en continuation de la rue Saint-Laurent, soient les actuelles rues Mont-Royal et Saint-Laurent, en fait un carrefour fort achalandé déjà appelé « Mile End ».*[2]

1840

Deux facteurs favorisèrent après 1840 l'amélioration du réseau routier et, par la suite, la construction de ponts. Le premier est un changement significatif de l'organisation sociale consécutive à la publication en 1839 du Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique[3] par John Georges Lambton, futur comte de Durham.

Il est bien connu que ce rapport, répondant à un vœu viscéral et aux peurs des colonialistes britanniques minoritaires, prône la mise en minorité politique et démographique rapide des Canadiens français en vue de provoquer leur assimilation linguistique et culturelle. Attardons-nous donc plutôt ici à une autre suite aux conséquences immédiates de ce document : la mise en œuvre des moyens pour assurer le triomphe du libéralisme économique sur le régime seigneurial qui persistait encore au Bas-Canada 70 ans après la

bataille des Plaines d'Abraham.
« Les recommandations de Lord Durham instauraient un système de gouvernement local radicalement opposé à celui en vigueur jusque-là et, à partir de 1840, la création des municipalités entrainera un phénomène nouveau : l'élection des représentants. Cette nouvelle forme de démocratie changera radicalement le système de construction et d'entretien des chemins publics. Avant, c'était le seigneur qui décidait des destinées de l'île de Montréal et de la vocation du territoire. Après avoir examiné les lieux, le Grand Voyer ordonnait le tracé d'un chemin, mais c'était les habitants, les usagers du chemin, qui devaient le construire et l'entretenir… »[4]

Le 15 juin 1840, une ordonnance confirme la création du Montreal Turnpike Trust ou Commission des chemins de barrière.[5] Cette société privée verra dorénavant à la construction et l'entretien des principales voies de circulation de l'Île hors des limites de Montréal. En retour, elle pourra exiger des péages pour tous les types de véhicules, les piétons et le bétail qui circulent sur ces voies. Les habitants auront droit à une exemption dans un périmètre assez restreint autour de leur lieu d'habitation.

Ces routes, dès lors mieux entretenues, formeront l'ossature principale des grandes voies de circulation de l'époque.

« Le chemin du Sault comporte depuis 1840 une des sept barrières à péage du réseau routier de l'île de Montréal. Elle se situe à la jonction actuelle de Castelnau avec Casgrain. […] Le Chemin du Sault bat tous les records d'achalandage; au cours des décennies 1840 et 1850, sa barrière récolte de loin les recettes les plus élevées. »[6]

« L'aventurier partant de Montréal emprunte d'abord le Chemin St-Laurent et se dirige vers le nord.

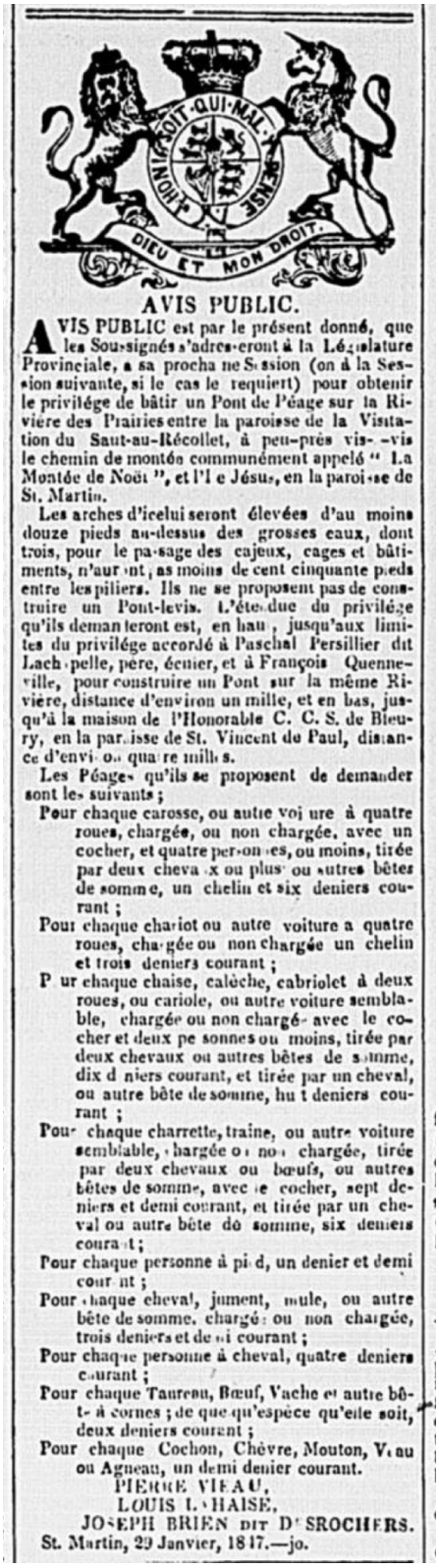

HONI SOIT QUI MAL Y PENSE

DIEU ET MON DROIT

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les Soussignés s'adresseront à la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la Session suivante, si le cas le requiert) pour obtenir le privilége de bâtir un Pont de Péage sur la Rivière des Prairies entre la paroisse de la Visitation du Saut-au-Récollet, à peu-près vis-à-vis le chemin de montée communément appelé " La Montée de Noël ", et l'Ile Jésus, en la paroisse de St. Martin.

Les arches d'icelui seront élevées d'au moins douze pieds au-dessus des grosses eaux, dont trois, pour le passage des cajeux, cages et bâtiments, n'auront pas moins de cent cinquante pieds entre les piliers. Ils ne se proposent pas de construire un Pont-levis. L'étendue du privilége qu'ils demanderont est, en haut, jusqu'aux limites du privilége accordé à Paschal Persillier dit Lachapelle, père, écuier, et à François Quenneville, pour construire un Pont sur la même Rivière, distance d'environ un mille, et en bas, jusqu'à la maison de l'Honorable C. C. S. de Bleury, en la paroisse de St. Vincent de Paul, distance d'environ quatre milles.

Les Péages qu'ils se proposent de demander sont les suivants ;

Pour chaque carosse, ou autre voiture à quatre roues, chargée, ou non chargée, avec un cocher, et quatre personnes, ou moins, tirée par deux chevaux ou plus ou autres bêtes de somme, un chelin et six deniers courant ;

Pour chaque chariot ou autre voiture à quatre roues, chargée ou non chargée un chelin et trois deniers courant ;

Pour chaque chaise, calèche, cabriolet à deux roues, ou cariole, ou autre voiture semblable, chargée ou non chargée avec le cocher et deux personnes ou moins, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de somme, dix deniers courant, et tirée par un cheval, ou autre bête de somme, huit deniers courant ;

Pour chaque charrette, traine, ou autre voiture semblable, chargée ou non chargée, tirée par deux chevaux ou bœufs, ou autres bêtes de somme, avec le cocher, sept deniers et demi courant, et tirée par un cheval ou autre bête de somme, six deniers courant ;

Pour chaque personne à pied, un denier et demi courant ;

Pour chaque cheval, jument, mule, ou autre bête de somme, chargée ou non chargée, trois deniers et demi courant ;

Pour chaque personne à cheval, quatre deniers courant ;

Pour chaque Taureau, Bœuf, Vache et autre bête à cornes ; de quelque espèce qu'elle soit, deux deniers courant ;

Pour chaque Cochon, Chèvre, Mouton, Veau ou Agneau, un demi denier courant.

PIERRE VIEAU,
LOUIS LAHAISE,
JOSEPH BRIEN DIT DESROCHERS.

St. Martin, 29 Janvier, 1847.—jo.

1 Avis public pour obtenir le privilège de bâtir un pont. L'Aurore des Canadas, page 3, Montréal, 2 février 1847. BAnQ numérique

Il traverse St-Jean-Baptiste puis le Mile-End et la Côte St-Louis. À la limite nord de Côte St-Louis, il peut […] poursuivre sa route vers le nord sur le Chemin de St-Laurent, plus loin le chemin dévie et devient la Montée du Sault-au-Récollet. » [7]

Le second facteur qui amène la construction de deux nouveaux ponts sur la rivière des Prairies est une lutte commerciale entre les meuniers du village du Sault-au-Récollet, à l'Île de la Visitation, et les prêtres du Séminaire de Québec, propriétaires du Moulin du Crochet dans la paroisse de St-Martin.

« En décembre 1846, trois habitants du Sault-au-Récollet, Pascal Persillier, dit Lachapelle, Alexandre Delisle et Jean-Baptiste Lemoyne, ayant manifesté leur intention de construire un pont en face de l'église, les directeurs du Séminaire estiment qu'ils se devaient d'en avoir un semblable. »[8] M. Persillier est alors meunier au Sault.

Le 29 janvier 1847, Pierre Viau, Joseph Brien dit Desrochers et Louis Lahaise, meunier du Crochet, présentent, un avis public annonçant le dépôt à la prochaine session de la législature provinciale d'une requête *« pour obtenir le privilège de bâtir un Pont de Péage sur la rivière des Prairies entre la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet, à peu près vis-à-vis le chemin de montée communément appelé montée de Noël, et l'Île-Jésus en la paroisse de St-Martin. »* [9]

Les deux projets seront présentés au parlement le même jour et feront l'objet de projets de loi qui recevront la sanction royale le 24 juillet 1847. Nous vous invitons à faire la lecture de l'article de M. Patrick Goulet, débutant en page cinq de notre bulletin de mai 2019, pour en apprendre plus sur le pont de Messieurs Delisle et Lemoyne au village du Sault-au-Récollet qui fut inauguré le 26 juin 1849 par Monseigneur Bourget.

La rivière elle-même, vers 1850, est une route majeure pour le commerce du bois. C'est la grande époque des cageux.

Nous n'avons pas retracé de relation de l'inauguration du pont Viau, mais une triste nouvelle du début de juin 1849 semble confirmer qu'il est déjà en fonction: « *C'est avec regret que nous annonçons la mort de trois navigateurs sur la rivière des Prairies. Il parait qu'ils étaient sur une cage, qu'ils conduisaient vers le bas du fleuve, lorsqu'elle est venue en contact avec un des piliers du pont de M. Viau. Deux de ces infortunés ont disparu immédiatement dans l'eau, et l'autre est mort quelques instants après avoir été recueilli sur le rivage.* »[10]

Le pont Viau, dont l'emplacement est jugé plus pratique par une majorité de citoyens venant du nord, favorisera le peuplement et l'essor de la culture maraichère dans l'Île Jésus. La circulation entre les berges de la rivière et la Côte de St-Laurent prend de l'importance.

Les trajets en voiture à traction animale sur les routes cahoteuses et souvent boueuses en été ou enneigées en hiver sont lents. Des auberges apparaissent alors près du pont à la croisée du chemin de côte et de la montée et une autre à la croisée du chemin de St-Laurent.

Le hameau inflammable au pied du pont

Du côté de la rivière, une des plus anciennes auberges dont nous connaissons l'existence, était tenue par Antoine Raymond dit Lajeunesse, mieux connu comme Narcisse Lajeunesse, et son fils Napoléon.

Un indice semble indiquer que Narcisse Lajeunesse tenait commerce ici depuis 1862. Un entrefilet de journal du mois d'octobre de cette même année mentionne qu'il doit payer une amende pour vente d'alcool sans permis.[11] Joachim Marcotte a aussi ouvert son auberge vers cette époque.

Un service régulier de diligence vers le village du Sault-au-Récollet existait déjà en 1860 [12]. Puis, progressivement, les omnibus, des véhicules à traction animale pouvant transporter plus de passagers, se rendent aussi au village.

Un noyau villageois comprenant un magasin général et quelques ateliers se constitue tranquillement autour des auberges. Alors que l'Hôtel Lajeunesse est devenu un repère bien connu marquant ce carrefour, une tragédie marquera les esprits en 1875, à tel point qu'on en retrouve des échos dans des journaux, tant anglophones et francophones, jusqu'à Québec. L'établissement des Lajeunesse est « *la proie d'un incendie, le 5 décembre 1875 et, détail pénible, deux prêtres qui y logeaient de passage, périrent dans les flammes. L'un était l'abbé James Murphy, rédacteur du True Witness âgé de 32 ans et l'autre, l'abbé Daniel Lynch, âgé de 28 ans.* »[13]. Bien que le fils de Narcisse Lajeunesse, Napoléon, ait réussi à extirper sa mère des flammes, il s'avéra impuissant à sauver sa grand-mère, qui périra elle aussi. Il y aura des dommages collatéraux importants. Une maison voisine

LAJEUNESSE'S HOTEL, BACK RIVER.
THE FAVORITE RESORT.
MR. J. B. PELOQUIN (late Barkeeper at the St. Lawrence Hall), respectfully informs the public that he has leased the large and commodious Hotel, situated at the Back River, familiarly known as Lajeunesse's Hotel, and that it will be opened under his management on Wednesday, 22nd January instant. Excellent accommodation for visitors, and large or small parties. Balls and Suppers provided on the shortest notice, and on most reasonable terms.
January 21 e 17

2 Montreal Herald and Daily Commercial Gazette, p.2, Montréal, Vol. LXX1, no 17, 21 janvier 1879. BAnQ numérique

et l'Hôtel Marcotte, de l'autre côté de la rue, seront aussi rasés par les flammes.

Au moment de la tragédie, le lieu est déjà favorablement connu par une clientèle fortunée. Les vingt prochaines années constitueront la grande période de la villégiature bourgeoise au Sault-au-Récollet. La construction en 1876 d'une gare sur le chemin de fer vers St-Jérôme, près de l'Île Perry, facilite la venue des estivants fortunés. Située à 2,5 km à l'ouest de l'Hôtel Lajeunesse, elle favorise la création d'un développement résidentiel destinée à une clientèle anglophone protestante huppée, Norwood.

Une clientèle de villégiature fortunée apparait tranquillement et de magnifiques résidences secondaires sont construites sur les berges de la rivière des Prairies.

Le noyau commercial au pied du pont se consolide. Une clientèle sportive se développe: la pêche en été, la chasse à courre en automne, les courses de traîneaux et en raquettes en hiver. Il est très difficile d'imaginer aujourd'hui l'énorme popularité qu'ont eue les clubs de raquetteurs pendant des décennies.

Dans les années suivantes, Narcisse Lajeunesse fait subdiviser le lot nº 245, entre la rivière et le chemin public, du côté ouest pour la revente. Il y fera construire au pied du pont sur la subdivision nº 20 la maison blanche bien connue qui deviendra le 10905 Berri.[14] Il fait aussi reconstruire un luxueux bâtiment d'hôtel, mais ses affaires tournent mal au point qu'il doit déclarer faillite en 1880.

C'est Jean-Baptiste Péloquin qui fera fortune sur le site de l'ancien hôtel Lajeunesse. Il annonce en janvier 1879 qu'il a loué le « *Lajeunesse Hotel – Back River, the favorite resort* »[15] et qu'il prend en charge son administration. Il rachète quelques mois plus tard le permis d'aubergiste et de vente d'alcool de Narcisse

Lajeunesse. Il apparait donc fort probable qu'il ait acquis l'hôtel à prix d'aubaine de son propriétaire en difficulté.

Il fera de multiples améliorations à son établissement qui offrait un confort supérieur. Jardins, bassins d'eau et important réservoir d'eau – il n'y a pas d'aqueduc ici à l'époque. M. Péloquin sera le premier à disposer d'une ligne téléphonique, ce qui lui offrira un temps un avantage technologique enviable.

Narcisse Lajeunesse semble avoir conservé ses autres propriétés bien situées au cœur de ce qui deviendra Ahuntsic, mais il n'est pas au bout de ses peines. En 1885, *« M. Louis Lajeunesse poursuit actuellement son frère M. Narcisse Lajeunesse pour la somme de $ 11,455. L'action est basée sur une hypothèque et d'autres obligations. Monsieur L. Lajeunesse allègue que son frère a emprunté une partie de l'argent que la succession avait destiné à la construction de l'hôtel connu aujourd'hui sous le nom de l'Hôtel Péloquin, pour entrer dans une spéculation avec MM J.L. Cassidy et A. Roy et acheter une importante propriété au Sault. »*[16] La liste des propriétés en cause est importante.

Il reconstruit un second hôtel malgré la faillite. En 1886, Parents Frères, agents d'immeubles et de placements annoncent que : *« Nous avons reçu l'instruction du propriétaire de l'Hôtel Lajeunesse d'offrir ce magnifique établissement, qui est un des plus complets de la province. Il contient 30 chambres à 74 pieds de front sur deux rues, il est de trois étages en brique, fondation en pierre, est une merveille de bon goût et d'architecture. »* Les agents nous apprennent de plus qu'il y a une ligne d'omnibus quotidienne.

Les aléas des affaires de Narcisse Lajeunesse, décédé en 1887, semblent pouvoir remplir un chapitre complet de l'histoire locale. Son gendre, Louis Latendresse,

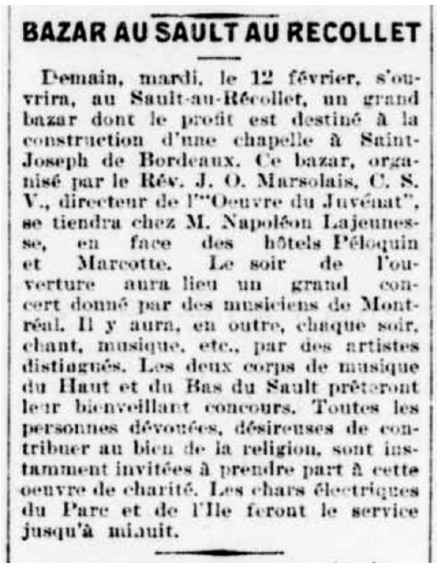

BAZAR AU SAULT AU RECOLLET

Demain, mardi, le 12 février, s'ouvrira, au Sault-au-Récollet, un grand bazar dont le profit est destiné à la construction d'une chapelle à Saint-Joseph de Bordeaux. Ce bazar, organisé par le Rév. J. O. Marsolais, C. S. V., directeur de l'"Oeuvre du Juvénat", se tiendra chez M. Napoléon Lajeunesse, en face des hôtels Péloquin et Marcotte. Le soir de l'ouverture aura lieu un grand concert donné par des musiciens de Montréal. Il y aura, en outre, chaque soir, chant, musique, etc., par des artistes distingués. Les deux corps de musique du Haut et du Bas du Sault prêteront leur bienveillant concours. Toutes les personnes dévouées, désireuses de contribuer au bien de la religion, sont instamment invitées à prendre part à cette oeuvre de charité. Les chars électriques du Parc et de l'Ile feront le service jusqu'à minuit.

3 Bazar au Sault-au-Récollet, La Presse, p. 4, Montréal, 11 février 1895. BAnQ numérique

reprendra certaines propriétés, dont celle où sera construit le magasin général. La Salle Latendresse teindra lieu de salle du conseil municipal d'Ahuntsic. Louis Latendresse deviendra un pilier du commerce et de la vie communautaire d'Ahuntsic.

Il détiendra ainsi une hypothèque sur le second Hôtel Lajeunesse tenu par Napoléon. Celui-ci, suite au décès de sa première épouse, convolera en secondes noces avec Kate St-Pierre et s'installera dans le Maine, à Lewiston, communauté largement francophone à l'époque. Il détenait tout de même encore un permis d'aubergiste et de vente d'alcool en 1897.

Avant de nous perdre dans les complexes affaires de cette famille, retournons à M. Péloquin!

Avec les soins qu'il apportait à sa clientèle, l'hôtel de Jean-Baptiste Péloquin (Fig 2) devint un véritable club social pour la haute bourgeoisie de l'époque. Il y recevait « *des groupes de raquetteurs et de raquetteuses en costumes pittoresques et, comme au-dessus du rez-de-chaussée de la buvette étaient aménagées de grandes salles, on engageait, les jours de fêtes, des musiciens qui, pour plaire à la clientèle, jouaient des quadrilles, des valses-lanciers, des cotillons, parfois des gigues voleuses ou trompeuses fort animées au grand amusement des danseurs et des spectateurs.* »[17]

Il y a déjà à cette époque des transports de passagers axés sur la villégiature. La route en hiver, lorsqu'elle n'est pas trop enneigée, pouvait même s'avérer plus rapide qu'en été avec des carrioles sur patin. « *Vers 1885, ou après, des « Maitres charretiers » se firent construire pour le transport des groupes de confortables sleighs que tiraient quatre ou six chevaux. Ces traineaux avaient la forme de longs yachts.* »[18]

La lucrative affluence de fin de semaine fera prendre quelques libertés avec la morale de l'époque aux aubergistes Péloquin et Marcotte. Ils sont tous deux condamnés à des amendes pour vente de boisson le dimanche en 1884.[19]

Joachim Marcotte a en effet aussi reconstruit son hôtel. L'immeuble connaîtra plusieurs propriétaires jusqu'à la fin des années 1920. Après différents hôteliers qui tentent tour à tour de reprendre le fonds de commerce, il abritera entre autres un poste de police et une succursale de la banque provinciale.

Entre 1879 et 1900, les profits tirés de l'hôtellerie permettront à J.-B. Péloquin de devenir le second propriétaire terrien du secteur, le plus aisé parmi les francophones. Homme d'affaires astucieux, il voit que les temps changent et réoriente ses activités vers le marché immobilier. Il peut être considéré comme l'instigateur du groupe qui entreprend, peu après l'arrivée du tramway, des démarches qui mèneront au détachement en 1897 de la Municipalité du village d'Ahuntsic du territoire de la Paroisse du Sault-au-Récollet.

Il annonce qu'il prend sa retraite de l'hôtellerie en juin 1900 à 46 ans

pour se consacrer à ses affaires immobilières. Il est à ce moment propriétaire de 890 lots. Un de ses employés, Jeffrey Doran, prendra la relève.

Pour les années 1904 et 1905, *« il faut signaler que deux permis seulement furent octroyés pour l'exploitation d'hôtels : l'un à J.-B. Péloquin (lot 244), l'autre à Odilon Ritchot. L'établissement de ce dernier était situé dans les subdivisions 11 et 12 du lot 245.»*[20] Nous pouvons affirmer sans grande crainte de nous tromper qu'il s'agit du second hôtel construit par Narcisse Lajeunesse ,mais une vérification diligente des titres de propriété serait nécessaire avant de l'affirmer hors de tout doute.

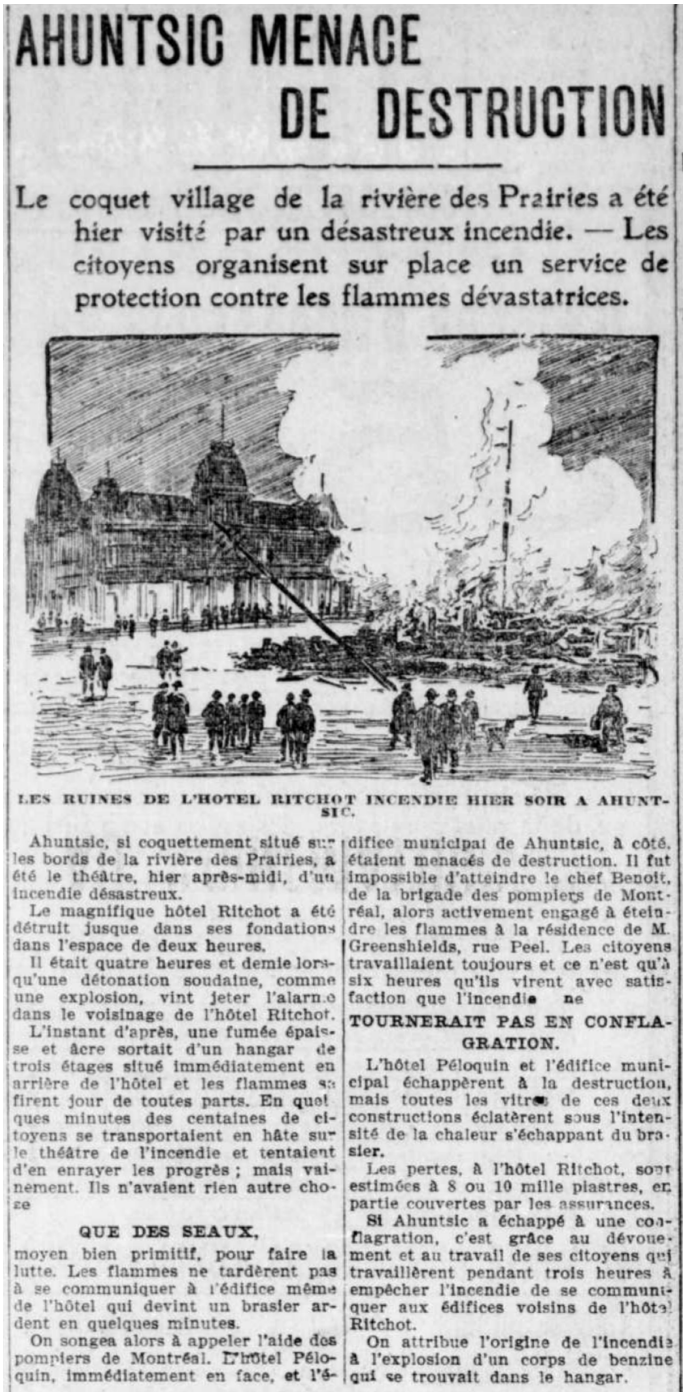

AHUNTSIC MENACE DE DESTRUCTION

Le coquet village de la rivière des Prairies a été hier visité par un désastreux incendie. — Les citoyens organisent sur place un service de protection contre les flammes dévastatrices.

LES RUINES DE L'HOTEL RITCHOT INCENDIE HIER SOIR A AHUNTSIC.

Ahuntsic, si coquettement situé sur les bords de la rivière des Prairies, a été le théâtre, hier après-midi, d'un incendie désastreux.

Le magnifique hôtel Ritchot a été détruit jusque dans ses fondations dans l'espace de deux heures.

Il était quatre heures et demie lorsqu'une détonation soudaine, comme une explosion, vint jeter l'alarme dans le voisinage de l'hôtel Ritchot.

L'instant d'après, une fumée épaisse et âcre sortait d'un hangar de trois étages situé immédiatement en arrière de l'hôtel et les flammes surgirent jour de toutes parts. En quelques minutes des centaines de citoyens se transportaient en hâte sur le théâtre de l'incendie et tentaient d'en enrayer les progrès ; mais vainement. Ils n'avaient rien autre chose

QUE DES SEAUX,

moyen bien primitif, pour faire la lutte. Les flammes ne tardèrent pas à se communiquer à l'édifice même de l'hôtel qui devint un brasier ardent en quelques minutes.

On songea alors à appeler l'aide des pompiers de Montréal. L'hôtel Péloquin, immédiatement en face, et l'édifice municipal de Ahuntsic, à côté, étaient menacés de destruction. Il fut impossible d'atteindre le chef Benoit, de la brigade des pompiers de Montréal, alors activement engagé à éteindre les flammes à la résidence de M. Greenshields, rue Peel. Les citoyens travaillaient toujours et ce n'est qu'à six heures qu'ils virent avec satisfaction que l'incendie ne

TOURNERAIT PAS EN CONFLAGRATION.

L'hôtel Péloquin et l'édifice municipal échappèrent à la destruction, mais toutes les vitres de ces deux constructions éclatèrent sous l'intensité de la chaleur s'échappant du brasier.

Les pertes, à l'hôtel Ritchot, sont estimées à 8 ou 10 mille piastres, en partie couvertes par les assurances.

Si Ahuntsic a échappé à une conflagration, c'est grâce au dévouement et au travail de ses citoyens qui travaillèrent pendant trois heures à empêcher l'incendie de se communiquer aux édifices voisins de l'hôtel Ritchot.

On attribue l'origine de l'incendie à l'explosion d'un corps de benzine qui se trouvait dans le hangar.

4 Ahuntsic menacé de destruction, La Presse, p.32. Montréal, samedi 27 avril 1907, BAnQ numérique

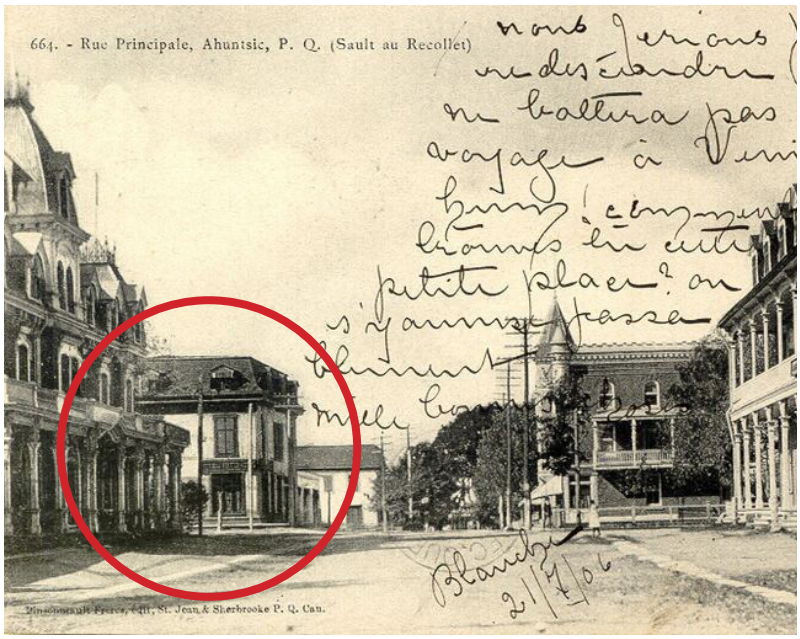

5 Carte postale no. 664 – rue Principale, Ahuntsic, P. Q., (Sault-au-Récollet). Pinsonneault Frères éditeurs, St-Jean et Sherbrooke. Avant le 21 juillet 1906 (d'après l'inscription manuscrite). BAnQ Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D002,P2559R

Cet hôtel, encerclé en rouge sur la photo à votre droite, connaîtra lui aussi une fin tragique lors d'un incendie fulgurant en avril 1907.

Dans les années subséquentes, l'immeuble de Joachim Marcotte reprendra quelques temps sa vocation sous le nom Hôtel Ahuntsic.

M. Péloquin demeure propriétaire de son établissement jusqu'en 1910 et devra fort probablement reprendre l'administration de l'hôtel en main suite à la faillite de M. Doran. En 1911, le bâtiment, qu'il a récemment vendu, où il y a toujours un hôtel, passe au feu dans des circonstances nébuleuses. Il y aura une enquête policière, mais elle ne connaîtra pas de suite. Ahunstic étant dorénavant un quartier de Montréal, des poursuites seront intentées contre l'administration municipale en raison des lacunes sérieuses du service des incendies.

6 Jean-Baptiste Péloquin. Dans: Bibliographies Canadiennes-Françaises, Tome 1, 1920. J. A. Fortier Éditeur, Ottawa. Page 282. BAnQ numérique

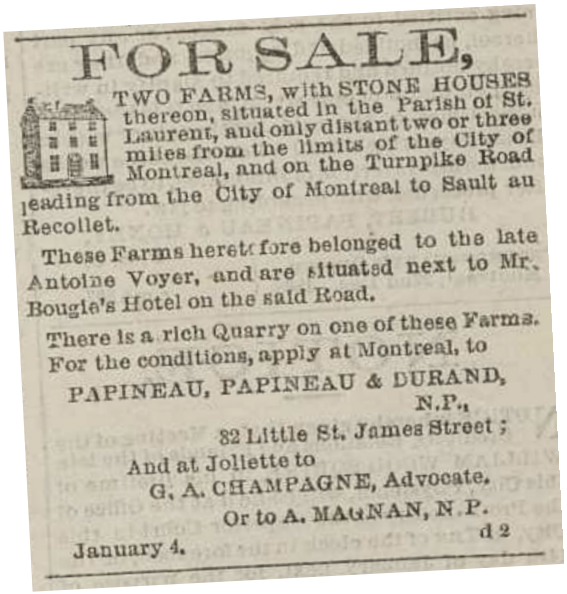

FOR SALE,

TWO FARMS, with STONE HOUSES thereon, situated in the Parish of St. Laurent, and only distant two or three miles from the limits of the City of Montreal, and on the Turnpike Road leading from the City of Montreal to Sault au Recollet.

These Farms heretofore belonged to the late Antoine Voyer, and are situated next to Mr. Bougie's Hotel on the said Road.

There is a rich Quarry on one of these Farms. For the conditions, apply at Montreal, to

PAPINEAU, PAPINEAU & DURAND, N.P.,
82 Little St. James Street;
And at Joliette to
G. A. CHAMPAGNE, Advocate,
Or to A. MAGNAN, N.P.

January 4. d 2

7 Annonce pour une ferme à vendre « près de l'Hôtel Bougie ». Montreal Herald and Daily commercial Gazette, p. 2, Montréal, samedi 2 janvier 1869.
BAnQ numérique

Remontons maintenant le temps et déplaçons-nous vers le sud, à travers les champs inhabités, vers le Chemin de St-Laurent.

De « Bougie's corner » à Youville

Du côté de la Côte St-Laurent se trouvait « Bougie's corner », au lieu même où naîtra plus tard la paroisse St-Alphonse d'Youville. À partir de ce point, la Montée du Sault bifurque un peu vers l'ouest puis poursuit sa route vers le sud pour rejoindre la rue St-Laurent par un trajet qui variera quelque peu au cours des années. Vers 1870, M. Israël Bougie ouvre un hôtel entouré d'un verger. Selon la légende, le diable en personne y serait apparu. Il accueillera des cultivateurs et des voyageurs dont le métier les amène à passer par le carrefour, mais aussi des estivants. C'est un point de ralliement pour le départ des chasses à courre à travers champs qui se terminent chez les hôteliers d'Ahuntsic.

En 1885, la maison Gauthier et Vervais, propriétaire du Cosmopolitan Hotel de la rue Craig, fait l'acquisition de l'hôtel suite à des ennuis de santé de M. Bougie. Souhaitant imiter le succès de M. Péloquin, les deux associés investissent fortement dans l'établissement. Ils y font construire en annexe un nouveau bâtiment qui abritera une grande salle de bal et de réception. M. Pierre Gauthier décédera quelques années plus tard et M. Léon Vervais ne parviendra pas à rentabiliser leur importante mise de fonds. Ici aussi les choses se corsent. M. Vervais déclare faillite. En 1898, la succession de M. Gauthier entame des poursuites contre lui et l'hôtel est vendu avec 17 terrains sans constructions le long de la rue Berri.

Une fondation philanthropique y ouvre la « Ferme provinciale pour les vieillards » en 1904. L'institution offre 36 chambres et des dortoirs à des *« pauvres vieillards maladifs et quinteux »*[21] qui autrement se verraient forcés d'aller en prison en raison de leur grande pauvreté. Dès 1908, le bâtiment est de nouveau à vendre.

Au début des années 1890, la ville de Montréal connait une phase d'expansion territoriale et démographique fulgurante. Dès 1893, la ville de la Côte St-Louis est annexée, ce qui amène les limites de la cité au boulevard Jean-Talon.

Lorsque le village de Villeray est incorporé en 1896, il n'est constitué que d'une quarantaine de maisons autour des rues St-Hubert et Villeray, mais il est appelé à croitre rapidement en raison de la proximité du Tramway sur le Chemin du Sault. Il n'y a cependant encore que très peu d'habitations entre ce village et le hameau qu'on commence à nommer le « village Bougie ».

Lors du voyage inaugural du tramway de la Montreal Park & Island Railway, vers le Sault-au-Récollet en 1893, Robert Stanley Bagg, actionnaire important de la compagnie, est bien en vue dans le wagon de tête. Au nord du village Bougie, et ce jusqu'à la rivière des Prairies, les voies ferrées sont construites sur des terres appartenant aux héritiers de la famille Bagg. Elles longent ainsi la Montée du Sault sur l'avenue Stanley Bagg, évitant à la compagnie de devoir verser des droits de passage à la Montreal Turnpike Trust.

Le service de tramway circulera tout au long de son opération dans cette section de son parcours sur une emprise séparée de Crémazie jusqu'à la gare d'Ahuntsic. Cela en fera un tronçon particulièrement rapide qui demeurera en fonction jusqu'à quelques mois de l'abolition définitive du service de trams à la fin de l'été 1959.

La présence de la ligne de tramway fait, dans un premier temps, saliver les promoteurs et les spéculateurs immobiliers, puis favorise l'accroissement de la population. Fait moins connu, elle a aussi contribué au développement du commerce. Des wagons spéciaux transportent des matériaux en vrac la nuit. Une des entreprises qui en profitera grandement sera la cour à bois Millen Frère, qui s'établira directement au nord de la gare Ahuntsic, de part et d'autre de l'avenue Stanley Bagg.

En 1899, Villeray s'agrandit jusqu'à la rue Jarry par l'annexion de lots détachés de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Sa population s'établit à environ 800 habitants, au moment de son annexion à Montréal, en 1905. Il est alors intégré au quartier St-Denis. Celui-ci est à son tour grandement agrandi par l'annexion d'une portion du territoire de la paroisse du Sault-au-Récollet, en 1906, et d'une autre détachée de celle de St-Laurent, en 1907. Le village Bougie fait donc partie à ce point du territoire montréalais dont les limites sont maintenant repoussées à la porte d'Ahuntsic, au sud de la rue Sauvé.

C’est à cette époque qu’apparaît la désignation Youville. C’est un M. Deschatelets, propriétaire d’un magasin général qui en serait responsable. Comme dans bien des villages, il assumait le rôle de maitre-poste. Malgré la notoriété de l’ancien Hôtel bougie, l’appellation Village Bougie ne lui plaisait pas.

« Il résolut de lui substituer une appellation plus reluisante et surtout plus historique. Son choix se porta sur d’Youville, en hommage à Mère d’Youville, fondatrice des Sœurs Grises. […] Une requête circule dans l’arrondissement et se couvre de signatures. Le gouvernement fédéral s’empresse d’acquiescer. »[22]

Le nom devient rapidement d’usage. Dès 1906, The Ross Realty Company offre des lots d’un âcre ou un âcre et demi au Parc Youville.

L’accroissement constant de la trame des rues et l’apparition de l’automobile signale la fin du système des chemins à barrière. « … *à partir de 1909 le système de routes et ponts à péage, qui confiait l'exploitation et la gestion de ces infrastructures à des entreprises privées est aboli. Cette décision fait suite à la mauvaise habitude qu'avaient ces entreprises de négliger l'entretien tout en augmentant régulièrement les droits de passage.*

C’est également en 1909 que le département de la voirie voit le jour. Il s’agit à ce moment d’une composante du ministère de l’Agriculture. Deux ans plus tard, le département de la voirie devient un ministère distinct.»[23]

En 1910, les municipalités d’Ahuntsic et Bordeaux sont annexées à Montréal, dont le territoire atteint maintenant la rivière des Prairies.

En 1911, la Montreal Tramways Company, qui a absorbé ses concurrentes, ouvre ses ateliers Youville sur le boulevard Crémazie à l’ouest de l’avenue Henri-Julien. Les carrières de Villeray sont en pleine opération. Le territoire du secteur commence à se densifier. La même année, la nouvelle paroisse St-Alphonse d’Youville installe sa chapelle et son école dans l’ancien Hôtel Vervais. Ce sera leur adresse jusqu’en 1921.

En 1912, après avoir réalisé plus d’une quinzaine d’annexions depuis vingt ans, la ville de Montréal réalise un important travail de toponymie afin d’éviter les appellations communes dans de multiples quartiers et de donner une cohérence au réseau routier. L’avenue Stanley Bagg se voit ainsi désignée avenue Millen. Cet odonyme restera attaché à la mémoire du tramway.

Après avoir brièvement été désignée rue Edward VII, suite au décès, le 6 mai 1910, du roi du Royaume-Uni et fils de la reine Victoria, l’ancienne montée du Sault est désignée rue Lajeunesse en mai 1912. La mémoire de l’aubergiste l’emportera ainsi sur celle du monarque du boulevard Gouin jusqu’au boulevard Jean-Talon!

Notes

1 Ville de Montréal. S. d. La naissance du chemin du Bord-de-l’Eau. En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99661596&_dad=portal&_schema=PORTAL Consulté le 1er novembre 2019

2 Yves Desjardins. 2014-02-20. Chapitre 2 : De la Tannerie des Bélair au village de Côte-Saint-Louis En ligne. http://memoire.mile-end.qc.ca/fr/chapitre-2-de-la-tannerie-des-belair-au-village-de-cote-saint-louis/ Consulté de 1er novembre 2019

3 Wikipédia. 21 septembre 2019. Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique. En ligne. https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_sur_les_affaires_de_l%27Amérique_du_Nord_britannique Consulté le 1er novembre 2019

4 Lagacé, Roger. 2015. Montréal-Nord raconte 100 ans (1915-2015). Montréal-Nord, À compte d’auteur, 297 p.

5 5 juin 1840. L’Aurore des Canadas. Vol. II, no 11, p.3 (Via BAnQ collection numérique)

6 Lise Béliveau et al. 2000. Villeray : une traversée du siècle. Montréal. Association des locataires de Villeray. 40p.

7 Villeray, d'hier à aujourd'hui. Montréal, l'Association des locataires de Villeray, 1985. 52 p.

8 Baillargeon, Noël, 1994, Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850. Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 410 p.

9 2 février 1847. L’Aurore des Canadas. Vol. VIII, no 93, p.3 (Via BAnQ collection numérique)

10 6 juin 1849. Le Canadien. Vol. 19, no 14, p.1 (Via BAnQ collection numérique)

11 12 décembre 1875. Détails sur l’incendie du Sault. Le Journal de Québec. Vol. 11, no 187, p.2 (Via BAnQ collection numérique)

12 31 octobre 1866. L’ordre, Union Catholique. Vol. 8, no 140, p.3 (Via BAnQ collection numérique)

13 Massicotte, Édouard-Zotique, 1939. Au temps des tractionneurs). Le bulletin des recherches historiques, vol. XLV, no 2, p. 44-46.

14 Pour voir cette maison, sur la page Flickr du Comité recherche et archives de la SHAC, allez à: https://flic.kr/p/2cPttgR

15 21 janvier 1879. Montreal Herald and Daily Commercial Gazette. Vol. LXX1, no 17, p.2 (Via BAnQ collection numérique)

16 2 décembre 1885. La Presse, vol. 2, no 38, p.1 (Via BAnQ collection numérique)

17 Massicotte, Édouard-Zotique, 1939. Au temps des tractionneurs). Le bulletin des recherches historiques, vol. XLV, no 2, p. 44-46.

18 Massicotte, Édouard-Zotique, 1939. Au temps des tractionneurs). Le bulletin des recherches historiques, vol. XLV, no 2, p. 44-46.

19 18 mars 1884. L’étendard, vol. 2, no 38, p.4 (Via BAnQ collection numérique)

20 Bertrand, Jacques. 1991. La municipalité du village d’Ahuntsic (1897-1910) : 1 Les débuts (1897-1095). Dans Cahiers d’histoire du Sault-au-Récollet, vol. 2, Montréal, Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, p. 5-10

21 Gagnon, Yvon. Société d’histoire d’Ahuntsic-Cartierville. 2018. Le village Bougie et l’étrange destinée de l’hôtel Bougie-Vervais. En ligne. http://www.lashac.com/uploads/4/8/6/9/48698095/le_village_bougie_et_létrange_destinée_de_lhôtel_bougie-vervais.pdf Consulté le 1er novembre 2019.

22 30 avril 1948. Le Devoir, vol. XXXIX, no 100, p.1 (Via BAnQ collection numérique)

23 Paquet, Sébastien. 2001. Histoire des transports et des déplacements au Québec. Étude. Maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional, Université Laval, 61 p.

Noël à l'église de La Visitation, quatre années sur l'échelle du temps

Patrick Goulet

Noël 1699

La chapelle du Fort Lorette servira de première église pour la paroisse de La Visitation du Sault-au-Récollet. Elle constitue, en 1699, le bastion Est du fort de la mission sulpicienne Notre-Dame-de-Lorette. Ce Noël plus festif que d'habitude souligne le début des célébrations de l'année jubilaire marquant le 1700e anniversaire de la naissance du Christ. Tous sont conviés à célébrer Noël ensemble, dont les 113 autochtones dénombrés au recensement de 1698 et les nouveaux censitaires et habitants du fort. La cérémonie liturgique se déroule dans un mélange de latin, de français, d'iroquoien et d'algonquin. Les prêtres sulpiciens ont déjà l'habitude de faire prier et chanter les autochtones dans la langue de leurs ancêtres. Les adultes bien portants se tiennent debout dans cette chapelle sans banc. Les quelques chaises droites disponibles sont réservées pour les malades ou les ainés fatigués. Les enfants sont assis à l'indienne à l'avant ou adossés le long des murs latéraux. Cette foule bigarrée contribue à créer une atmosphère joyeuse, mais recueillie. Les Français versèrent assurément quelques larmes en entendant les classiques incontournables des Noëls de la mère patrie : « *Laissez paître vos bestes* » (sur l'air de « Venez divin Messie ») ou encore « *Chantons Noël, menons joyeuse* vie ». Il est facile d'imaginer ici les petits enfants tant français qu'amérindiens battant ensemble la mesure sur les tambourins. Que dire de plus…

Entretemps…

L'église de La Visitation, la plus vieille église de Montréal, ouvre au culte en 1751. L'une de ses cinq cloches, datant de 1815, est la plus ancienne de l'île. L'église s'enrichit en 1824 d'un instrument du facteur d'orgues Jean-Baptiste Jacotel. Il comprend un mode de fonctionnement sans organiste. On tourne alors une manivelle pour jouer des cylindres perforés encodés. On l'appelle alors « *serinette* ». Il cède sa place à l'instrument actuel en 1841. Cet orgue « *Samuel Warren* » constitue l'un des plus anciens orgues au Canada malgré les modifications de 1906 et 1968. On peut encore admirer son magnifique buffet d'époque et entendre huit jeux d'origine parmi les 23 que compte l'instrument restauré et harmonisé par le facteur d'orgues Hellmuth Wolff en 1993.

Photo: ©Léo Lavergne

Noël 1848

Le début de la messe de minuit peine à débuter convenablement. L'organiste Basile Piché, neveu du curé Vinet ainsi que futur maire et préfet du comté, attend toujours le signal de départ. Les gens se pressent encore à la porte centrale. L'église, pleine à craquer, est bien trop petite malgré l'ajout de petits bancs dans l'allée centrale. Le connétable Joseph Guilbault tente péniblement de maintenir le bon ordre. Les marguilliers viennent en renfort, mais sans succès. Une bousculade éclate. Quelques individus bien grisés vocifèrent alors des cris que l'on ne saurait entendre dans une église : « *Y a du monde en …*¤¤¤ ! » Messire Vinet juge que c'en est trop. On ne peut célébrer dans pareilles conditions. Ce sera pour lui, comme pour plusieurs, la dernière messe de minuit. Il écrit par la suite à l'évêque Bourget pour obtenir la permission de supprimer cette messe perturbée, dit-il, par des fêtards de la ville. Le prélat la lui accorde à l'instar d'autres paroisses du diocèse. Il faudra former les consciences à chercher d'abord ce qui nourrit l'âme avant de songer à ce qui nourrit le corps et prôner la tempérance…

Entretemps…

La messe de minuit est supprimée pour cause de désordre public de 1849 à 1896. L'église est agrandie en 1851.

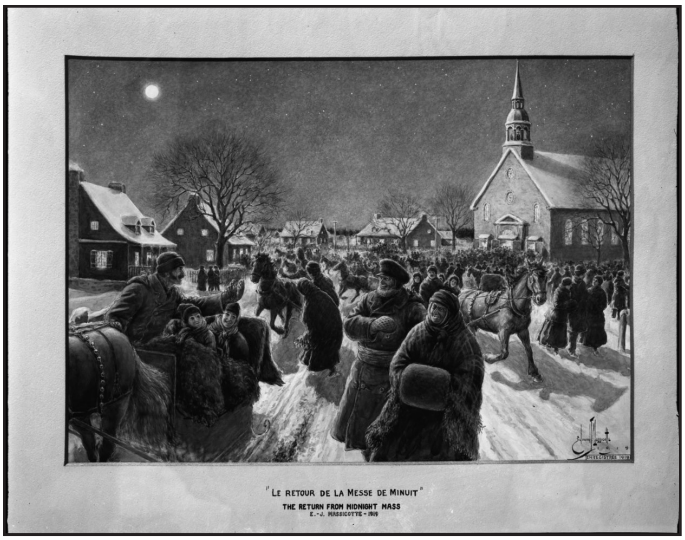

"Le retour de la messe de minuit" 1919. BAnQ: 03Q_E67SS1P83724. Par Edmond-J Massicotte (1875-1929), célèbre illustrateur et paroissien de La Visitation habitant la rue du Fort Lorette.

Noël 1898

C'est cinquante ans après ces pénibles souvenirs, et un an après le succès du retour de la messe de minuit que le curé Beaubien consigne avec soulagement ses impressions au livre des actes de la Fabrique. « *Le chœur de chant, sous la direction de Joseph Giguère, chanta avec un succès réel la grande et superbe messe du Fauconnier, dite de Noël. Les communions furent très nombreuses et durèrent pendant les deux messes d'Action de grâces. On peut dire qu'elles furent de 1100 à 1200. À la seconde messe, des petits garçons vêtus de blanc et représentant les bergers se rendirent à la crèche et firent entendre leurs chants lointains, renfermés d'abord dans l'une des tours, puis peu à peu, ils approchèrent lentement appuyés sur leurs houlettes, répétant le beau Noël (*« Ça bergers *») jusqu'à ce qu'ils fussent rendus aux pieds de l'Enfant Jésus, exposé comme d'habitude, sur l'autel de Sainte-Anne, du côté de l'Évangile. Cette scène ravissante d'émotions produite par ces chants enfantins restera indélébile dans la paroisse ainsi que le souvenir de ces jours de grâces et de bénédictions »*

Noël 1999

Les quatre messes de la veille de Noël, dont celle de minuit, commencèrent par le traditionnel et séculaire « *Minuit Chrétien* ». L'hymne souvent décrié dans le passé, car théologiquement imparfait, est encore ici dépassé par la tradition populaire qui en commande l'usage. Le ton de la marche à la fois, grave et triomphante, fait frémir et vibrer même… la peinture de la voûte! La foule se lève alors spontanément et chante son hymne quasi national. Un jeune enfant, en soutane rouge et surplis blanc, tenant dans ses bras le petit Jésus en cire, ouvre la procession qui peine à s'organiser tant la foule est compacte à l'entrée de l'église. Le cortège se dirige vers la crèche, située comme toujours devant l'autel de Sainte-Anne. Le prêtre présente à bout de bras l'Enfant Jésus à l'assemblée avant de le déposer dans la mangeoire et de l'encenser. Ce Noël d'entrée dans le jubilé de l'an 2000 fut particulièrement solennel. Le célèbre alléluia de *Haendel* se fit entendre tandis que le vicaire paroissial, Éric Sylvestre, tenant l'évangéliaire, accompagné des jeunes servants munis de flambeaux, descendit et remonta les allées pour s'arrêter à la chaire de 1837. Il en gravit les marches et chanta l'Évangile. Il fut accompagné par la musique de l'organiste Marc-André Doran. Les vases sacrés de la période Nouvelle-France, utilisés à la chapelle du Fort Lorette, servirent ensuite à l'autel et pour la communion.

La crèche de l'église. Photo: © Patrick Goulet

1er janvier 2000

Le curé André Gazaille, maintenant évêque du diocèse de Nicolet, présida l'office liturgique de 23 h en la veille du Jour de l'an. Je me souviens qu'à minuit, j'actionnai le mécanisme des cinq cloches à la base du clocher Est. On entendit d'abord les tintements des coups et puis la volée. Voici l'an 2000! J'entrouvris la porte pour bien faire entrer le son à l'intérieur de l'église. Une neige fine tombait sur ce qui semblait être une campagne endormie. Un promeneur solitaire arpentait au loin le trottoir enneigé du boulevard Gouin. Seule la musique joyeuse des cloches rompait la quiétude du silence de la nuit. Au terme de la célébration, un goûter fraternel, à la salle paroissiale, permit de créer des liens et de réchauffer les cœurs esseulés. Je m'y rendis en toute hâte, non sans faire un bref détour avec le vicaire, Éric Sylvestre, pour aller au niveau supérieur de la tour du clocher Ouest. Nous avons pu y observer à l'horizon les lueurs colorées et scintillantes du feu d'artifice qui se déroulait sur le Mont-Royal pour fêter le nouveau millénaire. L'histoire se poursuit à l'église de La Visitation.

Joyeux Noël et bonne année 2020!

Bibliographie : sur demande

E.-J. Massicotte

Jacques Lebleu

Edmond-Joseph Massicotte, artiste et illustrateur, est né le 1er décembre 1875 à Sainte-Cunégonde (Montréal). Dessinateur prolifique et talentueux, il est l'auteur de milliers d'illustrations commerciales. Il a été de nombreuses années collaborateur au Passe-temps, au Monde illustré et a même fait du dessin d'humour au Canard. Il a pris la relève d'Henri-Julien à l'Almanach du peuple de la Librairie Beauchemin.

Fait moins connu, il a été un des rares graphistes québécois à pratiquer le style moderniste Art Nouveau au moment même où il était en vogue en Europe. Il est cependant resté en mémoire principalement pour les 12 planches qu'il publia à Montréal en 1923 sous le titre de « Nos Canadiens d'autrefois ». Dans « Les sucres », dont vous trouverez une reproduction ci-dessous, il tente de toujours de concilier le modernisme et le motif traditionnel.

Dans l'annuaire Lovell's de 1924-1925, nous le retrouvons au 6470 rue Chambon. Quelques années plus tard, il est au 10714 rue du Fort Lorette. Il s'agit de la même adresse, le nom de rue ayant changé et la Ville de Montréal uniformisé la numération des adresses civiques.

Il est décédé le 1er mars 1929.

La Nouvelle Année,
Le Monde illustré, Vol. 17, no 870
(5 janvier 1901), p. 573.
Domaine public au Canada.
Source: BAnQ numérique

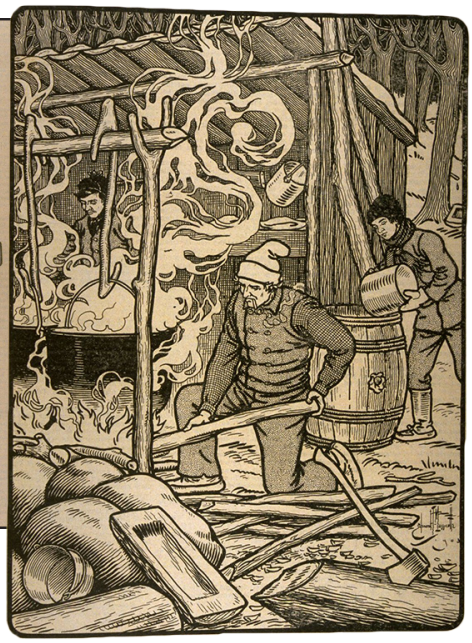

Les sucres, Album universel, Vol. 19, no 51
(18 avril 1903), p. 1201. Domaine public au Canada.
Source: BAnQ numérique

Coexister avec la faune

Mélissa Greene
biologiste et responsable des services professionnels, GUEPE

Mélanie Däppen
biologiste et responsable des services éducatifs, GUEPE

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville peut compter sur une faune et une flore diversifiée. On en parlait il y a quelques mois, l'arrondissement abrite la plus vieille forêt de Montréal dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay et une faune et une flore aquatique riches. Cette vie amène une foule de bestioles qui dresserait probablement le poil sur vos jambes! Levons le voile sur ces bêtes mal-aimées, mais surtout, méconnues!

Un grand mammifère

Depuis près de 50 ans maintenant, un grand mammifère sillonne les rues de Montréal. Opportuniste, il utilise les chemins de fer et les terrains vagues pour se déplacer et chasser ses proies. C'est le coyote!

Coyote, photo: © Skeeze, Pixabay

Récemment, le coyote a fait une réapparition dans les rues de l'arrondissement. Grand canidé et proche cousin du loup, cet animal peut surprendre lorsqu'on le croise dans la rue. Comment se fait-il que nous l'observions davantage maintenant? Il faut savoir que le coyote est un animal diurne et opportuniste. Or, de par sa nature sauvage, le coyote a une peur intuitive des humains ou des bruits urbains qui pourraient lui indiquer un danger. Ainsi, lorsque présent en ville, le coyote a tendance à changer ses habitudes pour éviter les humains qu'il craint. Il devient alors plutôt nocturne et on a plus de chances de l'observer la nuit.

Les observations de coyotes ont par contre été plus fréquentes dans les dernières années. Ceci peut être dû aux individus qui se sont habitués à côtoyer les humains en ville. Même si plusieurs les craignent, il reste que le coyote est un animal qui profitera de toutes les occasions pour trouver de la nourriture facilement : dans les poubelles, sur le balcon des gens qui nourrissent les chats de ruelle, près des épiceries qui jettent la nourriture en trop, etc.

Quoi faire pour diminuer sa présence en plein jour? D'abord, il faut comprendre que les coyotes sont à leur place en ville. Il peut être ardu de coexister avec ce genre de faune, mais quelques trucs s'offrent à vous. Une bonne gestion des déchets en sortant la poubelle dans un contenant rigide avec un couvercle le matin de la récolte des ordures (et non pas la veille) et éviter de nourrir les animaux errants sont déjà de bons coups de pouce pour diminuer les rencontres fortuites. Ensuite, si vous croisez un animal, ne fuyez surtout pas! Vous vous comporterez alors comme une proie! Restez calme, faites du bruit en parlant fort, en remuant des clés ou en ouvrant un parapluie rapidement, toutes des actions qui aident à faire fuir la bête.

Pour plus d'informations sur la coexistence avec le coyote en ville ou pour signaler la présence d'un coyote, vous pouvez appeler la ligne Info-Coyote au 514-872-2696. Signaler la présence d'un coyote aide à l'évaluation du territoire des individus et favorise une gestion efficace et ciblée de la présence des coyotes en ville.

D'autres bêtes

Le coyote ne cohabite pas seulement avec les humains! Le raton laveur, la mouffette rayée, le pigeon biset, la petite chauve-souris brune sont d'autres exemples d'animaux, parmi de nombreux autres, très bien adaptés à la vie en milieu urbain. Tous ces animaux ont d'abord été mieux adaptés à la vie sauvage puis, avec l'étalement urbain, ont dû ajuster leurs habitudes, leur régime alimentaire, bref, c'est toute leur niche écologique qui a dû s'adapter.

La niche écologique d'un animal est comparable à son travail, son rôle dans l'écosystème. L'importance de la biodiversité réside ici : l'écosystème fonctionnera de manière plus efficace et sera plus en santé si plus d'espèces ont des niches écologiques très spécifiques. Lorsqu'une espèce disparaît d'un écosystème, sa niche écologique devient libre. L'écosystème est alors plus vulnérable aux maladies et aux espèces envahissantes.

Les niches écologiques de la faune et la flore comprennent certainement quelques tâches et adaptations qui pourraient vous les faire apprécier davantage. Avec son odeur, la mouffette est certainement une de celles-là! Les trous qu'elle laisse dans la pelouse à la recherche de sa nourriture aèrent le terrain. En plus, elle raffole des larves de hannetons, les fameux vers blancs. Elle permet donc d'entretenir le gazon à faible coût! Le pigeon quant à lui, coexiste avec les humains depuis des siècles. Il a longtemps été utilisé pour sa capacité d'orientation (les pigeons voyageurs), pour sa viande ou ses œufs. De nos jours, il vaut mieux ne pas consommer la viande ou les œufs des pigeons, car ils sont en contact avec toutes sortes de rejets domestiques ou industriels. Les guêpes et les abeilles, quant à elles, font un travail remarquable en pollinisant les plantes à fleurs ce qui permet la production de fruits!

Guêpe commune, photo: © Claude Roy

Historiquement, la faune et la flore avaient un grand terrain de jeu sur l'île de Montréal. C'est la densification de la ville et donc la perte d'habitats qui a forcé la faune et la flore à se relocaliser. Les tâches de ces vivants ont alors été libérées et plusieurs espèces exotiques en ont profité. Les espèces se sont alors adaptées pour vivre dans les espaces verts résiduels : les parcs, les terrains vagues, les cours… même les dessous de galeries peuvent être des endroits protégés des éléments et du bruit pour une jeune famille de ratons laveurs ou de couleuvres rayées!

Desjardins
Caisse du Centre-nord
de Montréal

www.lashac.com
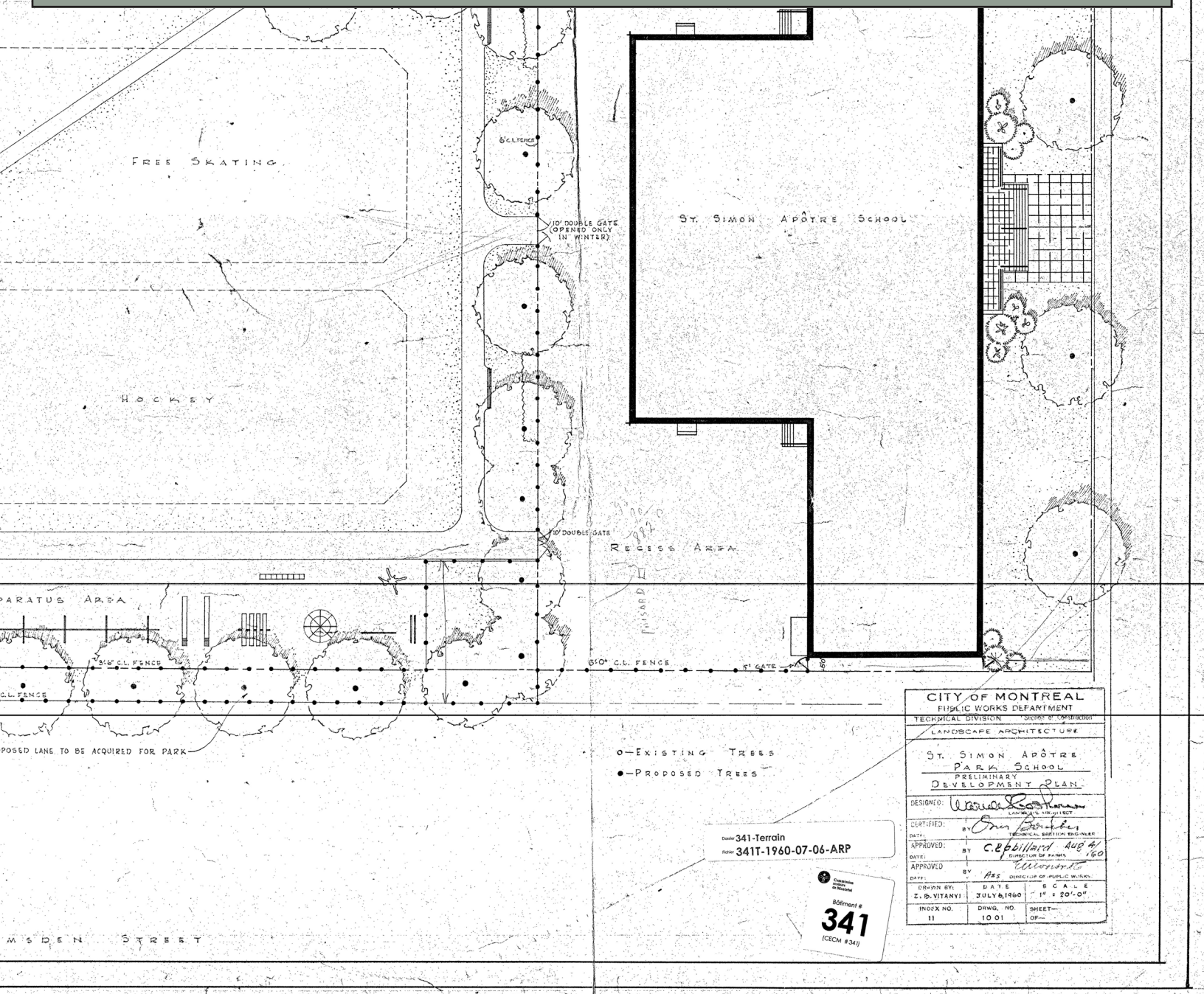
Retrouvez-nous sur https://www.facebook.com/societehistoireAC